



Plan d'actions dans les DROM COM pour la filière DDS

15 avril 2024

Version 4

La filière DDS



Filière des Déchets Diffus Spécifiques – A fin 2022

Date agrément : avril 2012

Périmètre produit concerné :



Etat des lieux déploiement sur la **Métropole** :

Début déploiement : 2013

A fin 2022 :

- 641 collectivités adhérentes
- 3556 déchetteries sous convention
- 2 203 points de collectes complémentaires
- Population couverte : 58 461 506 habitants
- Tonnages collectés tous dispositifs : plus de 47 000 tonnes
- Ratio kg/habitants : 0,804 kg/habitants

dont

Etat des lieux déploiement en **Outre-mer** :

Début déploiement : avril 2014

A fin 2022 :

- 7 collectivités adhérentes
- 21 déchetteries sous convention
- 27 points de collectes complémentaires Rekupo
- Population couverte : 1 451 795 habitants
- Tonnages collectés tous dispositifs : plus de 317 tonnes
- Ratio kg/habitants : 0,218 kg / habitant

Dans la continuité des échanges inter filières, EcoDDS a déposé en 2022 un 1^{er} plan concerté, complété en 2023 par de nouvelles consultations auprès des facilitateurs locaux et des acteurs des DROM COM concernés

Rappel du cadre réglementaire 2022



Avec la mise en application de la LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les dispositions suivantes sont obligatoires au 1^{er} janvier 2022 :

- Afin d'améliorer la collecte des produits relevant du régime de responsabilité élargie du producteur, lorsque le distributeur dispose d'une surface de vente qui est consacrée à une même catégorie de produits relevant d'un régime de responsabilité élargie du producteur, il peut être fait obligation au distributeur de reprendre sans frais et sans obligation d'achat les déchets issus des produits de même type.
- Les producteurs ou leur éco-organisme reprennent sans frais ou font reprendre sans frais les déchets issus de la collecte assurée par les distributeurs en application des I et II du présent article.

La recyclabilité des peintures acryliques

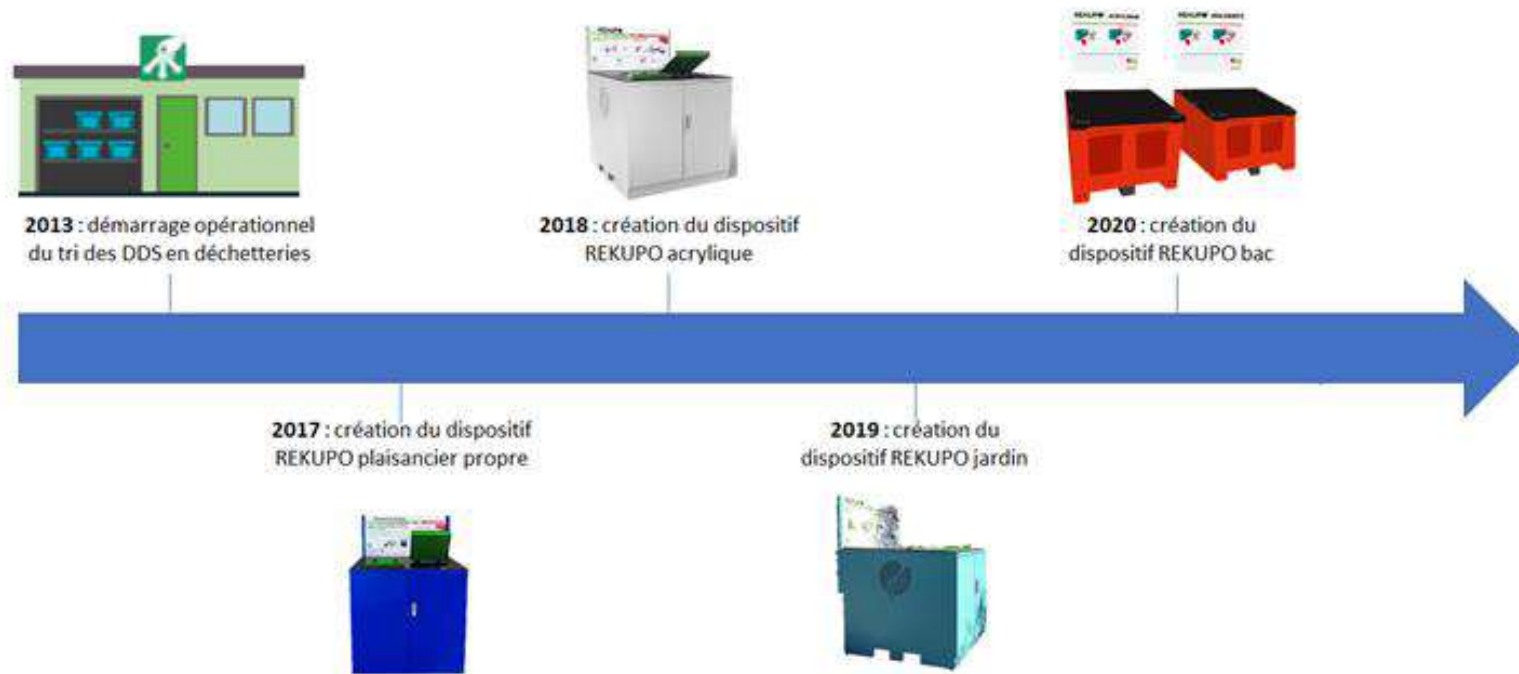


Les dispositifs REKUPO étant déjà opérationnels, la mise en place de ces dispositifs complémentaires de collecte permet d'ores et déjà de répondre aux obligations légales aux 1er janvier 2022 pour les entreprises partenaires.

En partenariat avec les fabricants et les distributeurs de produits chimiques, EcoDDS via son dispositif REKUPO a mis en place un dixième flux : Peintures acryliques afin d'être en capacité de mieux le valoriser. Ce nouveau flux ouvre la porte à la valorisation matière des contenants plastiques ou métalliques ainsi qu'aux résidus de peinture présents dans les déchets collectés

Evolution des dispositifs complémentaires de collecte

Les collectes de déchets chimiques ont démarré en déchetteries en premier lieu, puis EcoDDS a créé REKUPO en 2018. C'est un dispositif de collecte inédit destiné aux magasins, innovant et flexible. Tous les points de collecte REKUPO sont gratuits, sécurisés et permettent aux utilisateurs de produits chimiques de déposer rapidement les produits vides, périmés ou souillés (peinture, colles, mastics, anti-fouling, engrais, dés herbants, etc.). C'est une solution qui facilite le tri tout en respectant l'environnement.



Depuis le 1^{er} janvier 2022 de nouvelles obligations sont apparues avec la loi AGEC qui a introduit la reprise gratuite et sans contrepartie des produits à l'état de déchets (pour les MSM dont la surface de vente de ces produits est supérieure à 200 m²)

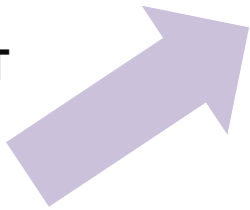
Processus suivi pour la filière DDS

2022 - 2023 : Processus suivi pour soumettre le Plan Drom Com de la filière DDS

Date	Acteurs / Actions	Docs concernés	Commentaires
21/06/2022	EcoDDS dépose dans l'espace Oodrive de la DGPR	PLAN DROM COM DDS	Dead line retour DPGR: fin aout 2022. Sans retour : accord implicite
15/02/2023	DGPR : envoi d'un courrier d'observations	Demande de complément du Plan Outre Mer pour le 15/05/2023	
12/04/2023	EcoDDS : RENCONTRE AVEC FACILITATEURS LOCAUX	SYNTHESE RENCONTRE	Tableau de synthèse intégré dans 2 nd plan DROM COM
17/04/2023	ADMINISTRATION : envoi d'un courrier à chaque organisme	Lignes directrices de l'ADEME pour la réalisation des plans Outre Mer sont rendues obligatoires	Report général pour communiquer les plans au 07/07/2023
23/05/2023	EcoDDS : dépose dans l'espace Oodrive de la DGPR	DOCUMENT DE MISE A JOUR DU PLAN AVEC ANNEXES DDS	Ajouts annexes précisant contexte des échanges
Du 23/05 AU 23/06/2023	EcoDDS : envois aux EOCI et Régions selon liste fournie par l'Administration	PLANS PERSONNALISES PAR DROM COM DDS	<i>Concernés</i> 96 interlocutrices (teurs) <i>Retours</i> 5 : Mayotte et La Réunion, Saint Martin
06/07/2023	EcoDDS : DEPOSE DANS ESPACE DE DGPR	2ND PLAN DROM COM DDS après concertations	
05/09/2023	DGPR : envoi d'un courrier à EcoDDS sur le processus de concertation	Confère article R-541 130 du code : pas d'actions concrètes pour améliorer le niveau de collecte et rappel des sanctions encourues	Invitation à présenter sous 1 mois des observations tout en conviant EcoDDS a un rdv 3 jours plus tard
14/09/2023	EcoDDS : organisation Comité des Parties Prenantes (CPP)	PRESENTATION DU 2ND PLAN DROM COM DDDS	Avis favorable du CPP Présents : AMF- FEDEREC - SYPRED- FMB -EcoDDS
27/09/2023	EcoDDS : dépose dans le Oodrive DE LA DGPR	COMPTE RENDU CPP DROM COM DDS	
03/10/2023	EcoDDS : réponse au courrier DGPR du 05/09/2023	Rappel du processus de concertation suivi par EcoDDS, et demande à être entendu puisque le sujet n'a pas été abordé le 08/09/2023	Réunion le 15/12 pour demande de complétude du 2 nd plan avant fin janvier 2024
31/01/2024	EcoDDS : dépose dans le Oodrive DE LA DGPR	3 ^{ème} version Plan Drom Com DDS	

+17,98%

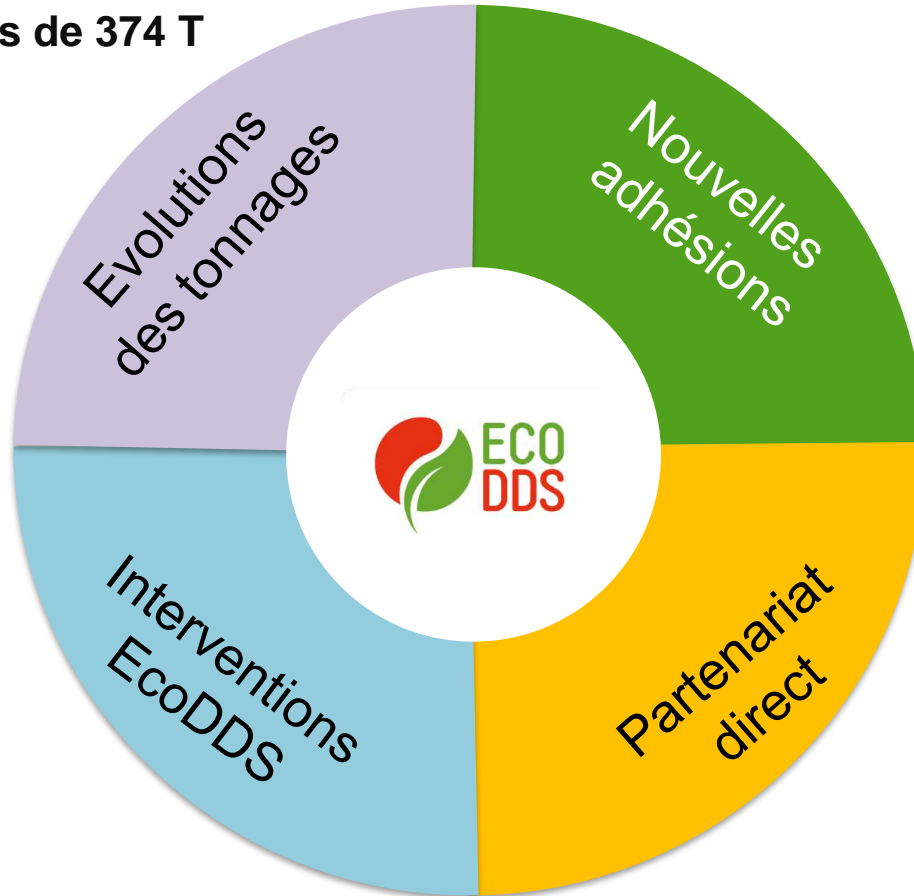
2022
Plus de 317 T



2023
Plus de 374 T



Déplacement EcoDDS en Guadeloupe



Dispositif spécifique REKUPO pour les TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES

En cours d'adhésion : Saint Martin

En cours :
Facilitateur sur MAYOTTE
Adhésion prévue de la déchetterie en construction mi 2024
Opérateur ok pour contrat

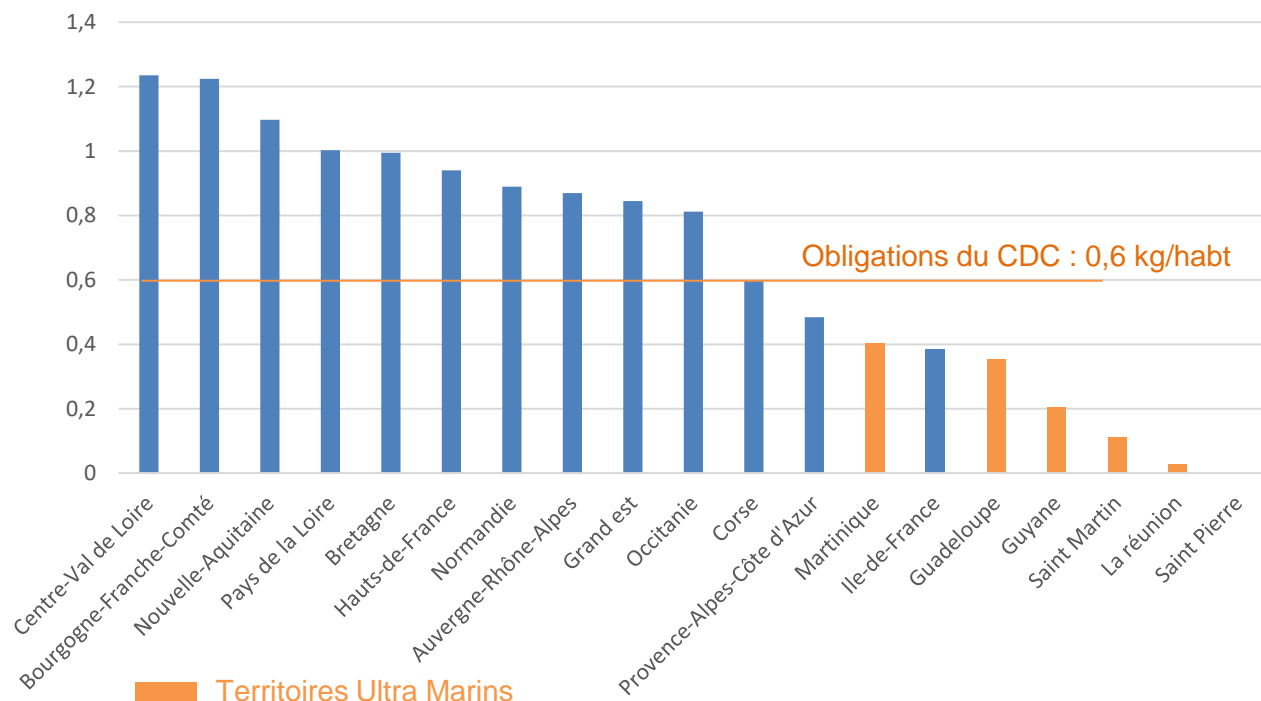
Itedom pour faciliter les rencontres avec les acteurs décisionnaires pour déployer les filières à la Réunion

Performances de collecte

Performances Régionales 2022 : taux de collecte DDS par habitant

Performance 2022 en kg/hab

Tous dispositifs de collecte compris

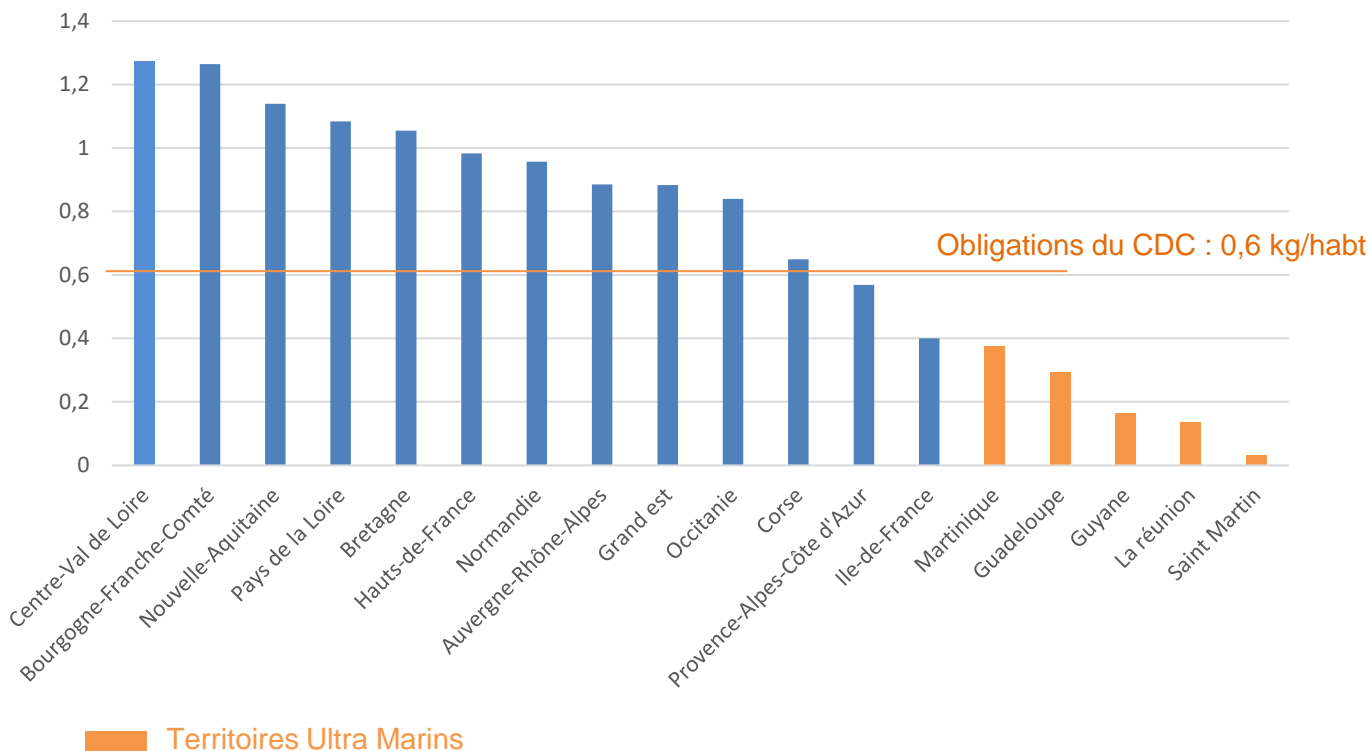


- Sur les 13 régions en métropole, 2 régions présentent des performances de collecte inférieures au 0,6kg/hab : PACA et Ile de France
- Il nous semble illusoire d'atteindre dans les territoires ultra marins un rattrapage de taux de collecte identique à celui de la métropole, du fait de différents paramètres dont le cout de la vie et le pouvoir d'achat

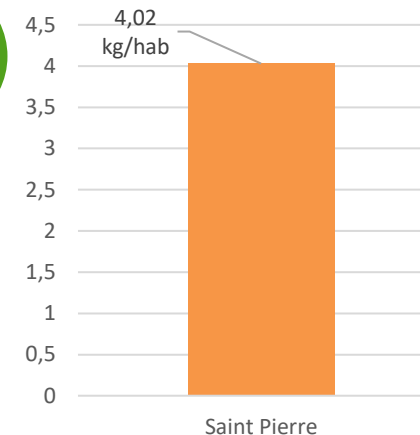
EcoDDS dans son plan à 3 ans, continuera à identifier des points de collecte et des actions appropriées (communication, formations, rencontres, déplacements...) afin d'augmenter ce taux de collecte dans toutes les Régions de la métropole avec un focus sur celles identifiées comme sous performantes et les territoires ultra marins

Performances Régionales 2023 : taux de collecte DDS par habitant

Performance 2023 en kg/hab
Tous dispositifs de collecte compris



Tonnages collectés en 2023

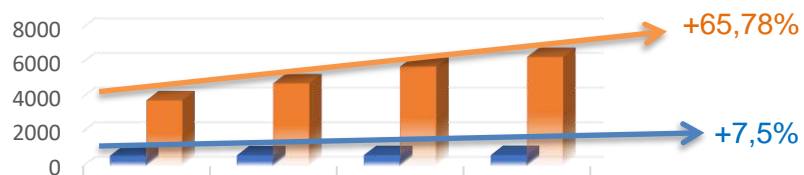


- La collecte de plus de 23 tonnes de DDS à Saint Pierre et Miquelon a entraîné un taux de performance par habitant de plus de 4kg (pas de collecte chaque année).
- Les 2 régions PACA et Ile de France restent inférieures au 0,6kg/hab. Des actions ciblées vers les MsM dans le cadre de la loi AGEC sont déjà en cours pour augmenter le taux de collecte par habitant.

Pour augmenter le taux de collecte dans les territoires ultra marins dont La Réunion où seuls les dispositifs volontaires de collecte sont présents, des actions ont été entérinées dès fin 2023 avec l'accompagnement de l'itedom

Evolutions depuis 2020

EVOLUTION ADHÉSION ET CONVENTIONNEMENT TOUS POINTS DE COLLECTE (NOMBRE)



	2020	2021	2022	2023
Adhésion EPCI	606	633	640	652
Nombre de points de collecte sous convention	3808	4788	5759	6313

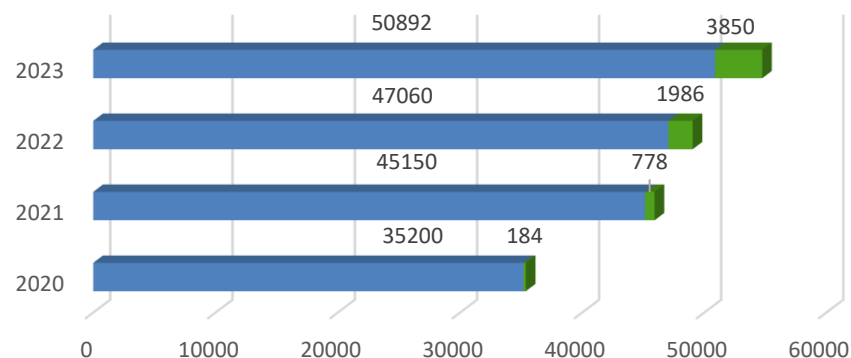
■ Adhésion EPCI ■ Nombre de points de collecte sous convention

Cette augmentation a été possible grâce à l'intensification du déploiement des dispositifs complémentaires de collecte en magasin et dans les entreprises, initié dès 2018

Ventilation sur les 2 dernières années

	2022	2023
Déchetteries	3556	3635
Rekupo Pro et Grand public	2079	2322
Dispositifs en entreprises	124	356
	5759	6313

Tonnages de DDS collectés au national dont part PND traitée



■ tonnages collectés et traités ■ Part en tonnes traités de peinture non dangereuse

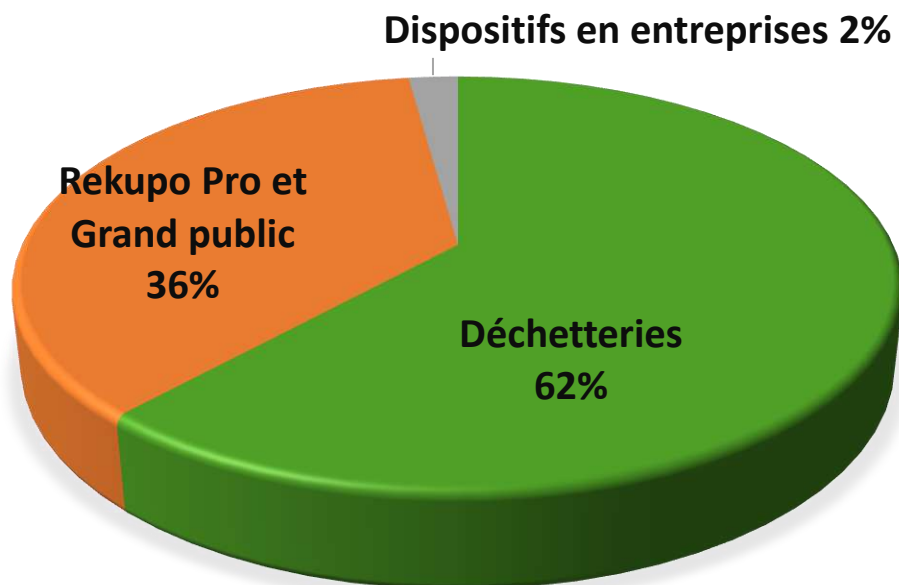
* Produits non dangereux

Recyclabilité

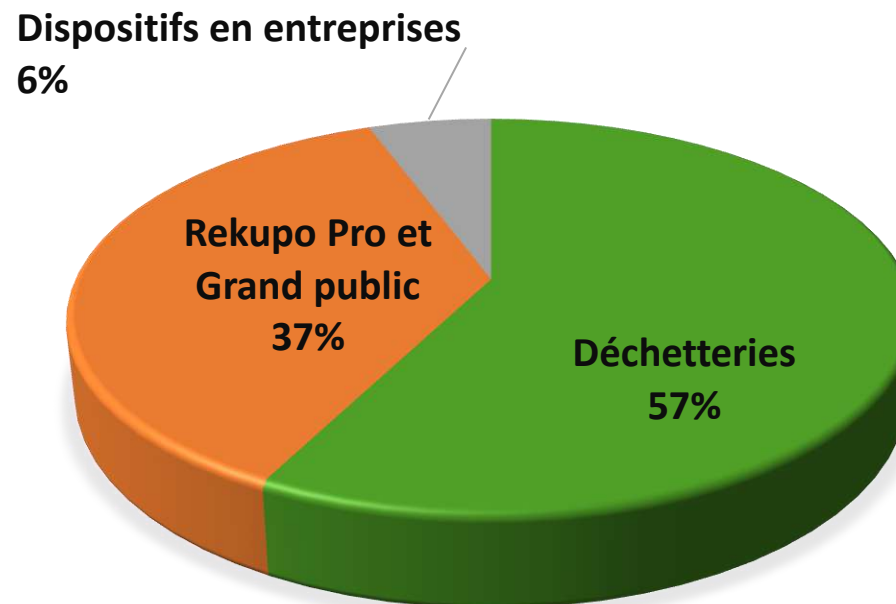
Fruit d'un projet de R&D d'une durée de plus de 4 ans, un déconditionneur automatisé a été inauguré en juillet 2022. Il permet de séparer la matière (restes de peinture acrylique et d'enduit) des pots en plastique ou en métal. Il est donc désormais possible de recycler les contenants de peintures et d'enduits après utilisation, là où seule la valorisation énergétique était possible jusqu'alors.

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs

2022 : 5 752 points de collecte



2023 : 6 313 points de collecte

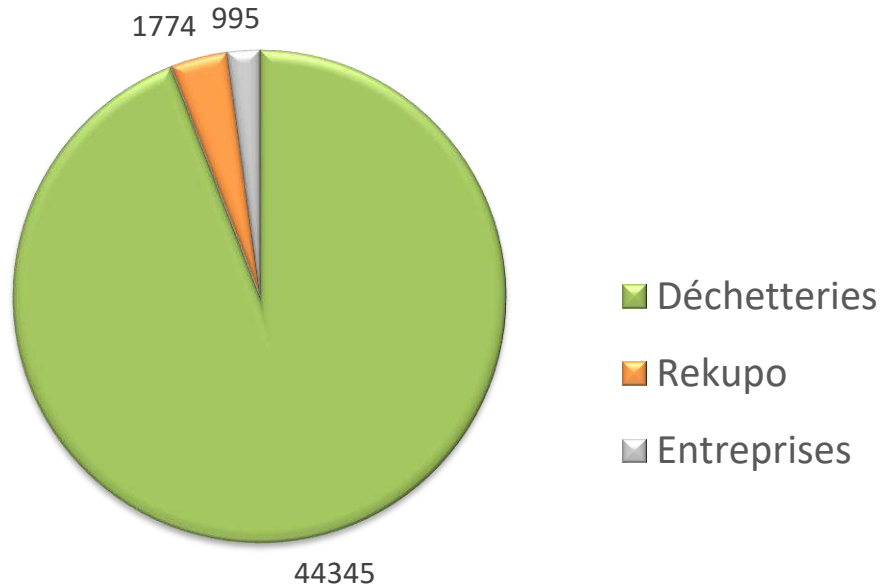


La stratégie EcoDDS a 3 ans est d'augmenter et de diversifier les modes de collecte des déchets de la filière afin de capter le plus de tonnages, d'éviter la dispersion des déchets dans l'environnement et mettre en co responsabilité équitable tous les acteurs concernés. Cette stratégie s'applique également dans les DROM

Tonnages répartis par dispositifs

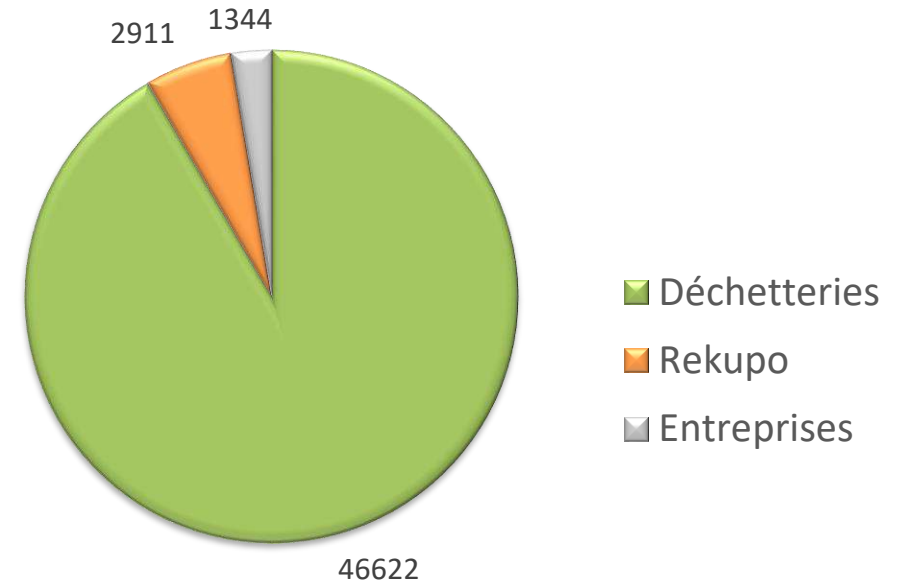
2022 : plus de 47 000 tonnes

Répartition des tonnages 2022 collectés



2023 : plus de 50 000 tonnes

Répartition des tonnages 2023 collectés



Notre objectif est de déployer les dispositifs en entreprise afin d'éviter la dispersion des déchets et la surcharge des déchetteries et autres points de collecte complémentaires, déjà sollicités par toutes les autres filières

Plan d'actions Métropole et DROM COM : lancement de MPV avec un abaissement des seuils de pré requis en 2023. 2024 accélérations sur la com sur les réseaux sociaux quant à l'abaissement des seuils, intensification de la participation aux réunions des fédérations en région

Démarche auprès des magasins pour être mis en relation direct avec grands comptes (actions directes)

Contexte des territoires ultra marins où la pauvreté et l'inflation importée pèsent sur le pouvoir d'achat*

NIVEAU DE VIE ET POUVOIR D'ACHAT (extrait rapport CESE 2023*)

« Les prix sont de plus en plus élevés et les écarts avec l'hexagone se sont accentués en 2022 par rapport à 2015 et 2010. Les prix sont 10 à 15 % plus élevés dans les DROM

La crise du pouvoir d'achat est celle d'un modèle économique dans son ensemble. Le problème est en effet multifactoriel :

- surcoûts liés aux importations ; concentration des principaux importateurs et distributeurs ;*
- taille des marchés locaux ;*
- fiscalité locale assise sur les importations ;*
- manque d'emplois locaux et faiblesse des revenus ;*
- insuffisance des productions locales...*
- précarité, surendettement*

La « vie chère » suscite un fort sentiment d'injustice en Outre-mer avec un enjeu majeur d'exclusion des populations les plus pauvres, 55 % des sondés disent renoncer régulièrement à des dépenses du quotidien afin d'assurer l'essentiel.

Les questions de « vie chère » et d'« insuffisance des services publics », sont les facteurs majeurs de mécontentement des citoyens.

Le CESE souligne qu'une grande majorité de la population en Outre-mer souffre de difficultés de pouvoir d'achat et que celles ci affectent profondément les économies locales. Si les personnes les plus modestes sont les plus impactées, la classe moyenne souffre également des prix excessifs à la consommation. »

...

On note que sur certains territoires des DROM COM, en 2023 l'inflation a pesé lourdement sur les ménages, ce qui a entraîné des baisses de performance de collecte

La collecte par habitant ne peut à l'évidence être équivalente à la collecte nationale

Une priorisation de l'écosystème sur les besoins essentiels de la vie quotidienne :

- **Côté citoyens un pouvoir d'achat sensiblement moins élevé dans les DROM COM que dans l'Hexagone :**
 - Des prix plus élevés :
 - en 2022, **les prix sont 10 à 15 % plus élevés dans les DROM**, et 30 à 40 % plus élevés en Polynésie et Nouvelle Calédonie (vs 2015) (Dix préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-Mer, Avis du CESE adopté le 11/10/2023).
 - à Saint-Martin, les dépenses liées aux logements, hors loyer, en énergie, eau et entretien sont supérieures de 21 % à l'hexagone. En Guadeloupe, en Martinique et à Mayotte, l'entretien et la réparation des logements coûtent plus cher (Dix préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-Mer, Avis du CESE adopté le 11/10/2023).
 - **Des revenus plus faibles : l'Observatoire des inégalités estime à 900 000, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté en Outre-mer, avec moins de 1 010 euros par mois, une proportion deux à cinq fois plus importante que dans l'Hexagone**
- **Côté opérateurs de déchets :**
 - limite en capacité des opérateurs sur certains territoires (ex : à Mayotte, opérateur contraint de prioriser la collecte des bouteilles d'eau plutôt que des DDS) – crise de l'eau
 - difficultés à faire jouer la concurrence sur certains territoires (1 seul opérateur présent)
 - absence d'opérateur proposant des systèmes de collecte et de transport maritime aux normes sur certains territoires (ex : TAAF)
- **Côté collectivités :**
 - absence de maîtrise du foncier pour établir des déchetteries fixes dans certaines régions (EcoDDS ne peut que très difficilement intervenir sur les déchetteries mobiles du fait de la dangerosité des produits et des risques associés à la mobilité)

Des territoires nécessitant une double approche :

- **Standardisée pour la collecte et le traitement des DDS : la nature spécifique des DDS impose des modalités de traitement et de collecte dédiées**, garantes de la sécurité des usagers et des opérateurs ainsi que respectueuses de l'environnement et de la santé. Il serait inenvisageable de déroger aux normes pour les DROM COM. Actuellement, ces normes imposent un traitement exclusivement réalisé dans l'Hexagone et un transport maritime dans tous les cas. EcoDDS s'emploie donc à identifier les partenaires les plus sûrs pour assurer la collecte et le traitement des déchets et à ne jamais négocier sur les normes de prise en charge.
- **Adaptée pour la communication & la formation :** les DROM COM sont des territoires revêtant des spécificités particulières (médias locaux puissants, événements sportifs, habitudes de consommation, organisation des déchetteries...).
- EcoDDS développe des approches particulières et sur-mesure vis-à-vis des DROM COM qui seront détaillées plus loin.



L'estimation d'un rattrapage vs Métropole sera adaptée au contexte local

- Avec des prix 10 à 15% plus élevés dans les DROM (Rapport CESE 2023)
- Avec 900 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté (sur 2 200 000 habitants dans 5 DROM) soit 41% (au lieu de 14,6% de la population sous le seuil de pauvreté en Métropole) - (Rapport CESE 2023)
 - L'objectif de 0,6kg par habitant du cahier des charges est surestimé pour les DROM.
 - Une étude plus précise sur la base de la consommation des produits générateurs de DDS sera menée afin de déterminer les DROM sur lesquels cet objectif devrait être revu. Le cas échéant l'étude sera transmise au Ministère.

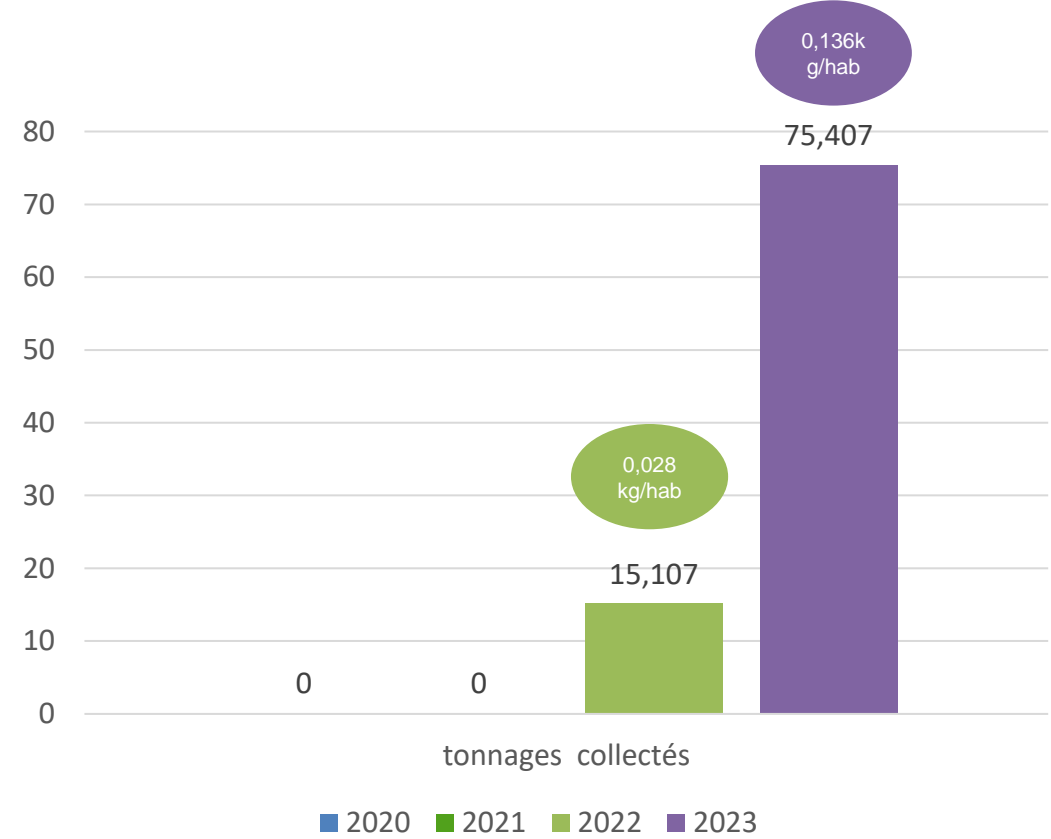
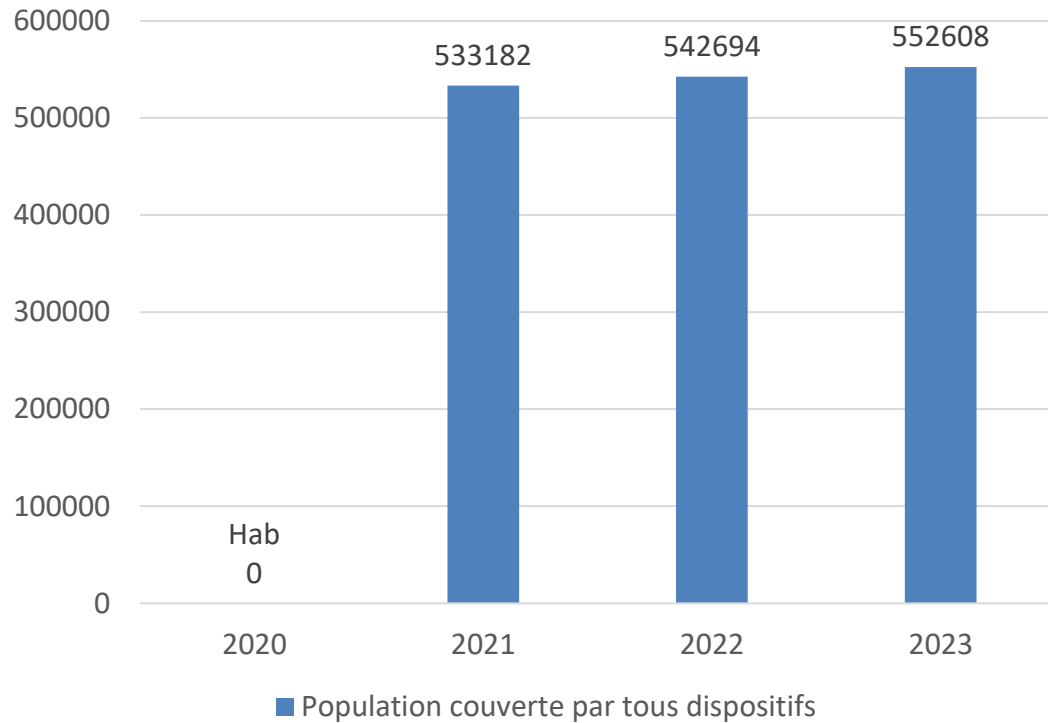
Les besoins essentiels de la vie quotidienne sont un enjeu plus important dans les DROM COM qu'en métropole.

Le niveau de collecte ne sera pas équivalent à la métropole

Focus par territoires

Evolution de la filière DDS à La Réunion tous dispositifs de collecte confondus (de 2020 au 31/12/2023).

Nbre EPCI adhérent :	0	0	0	0
Soutiens financiers :	0	0	0	0



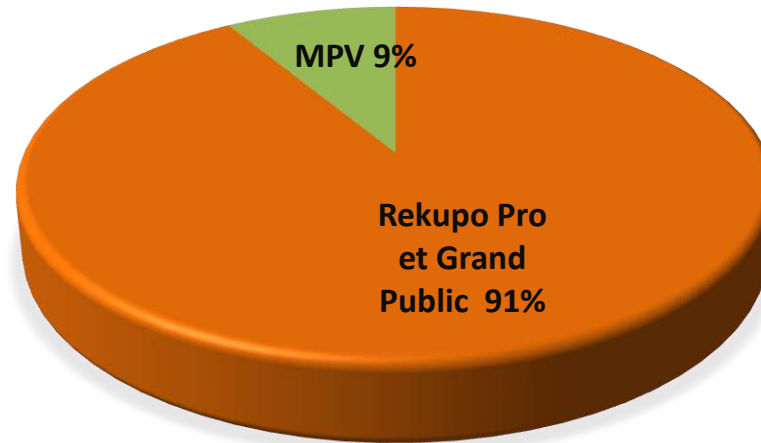
Constat : une couverture territoriale totale assurée à 100% par 24 dispositifs
 Démarrage des dispositifs Rekupo fin 2021 suite à la non volonté des EPCI de déployer la filière en déchetteries. Premiers tonnages en 2022
 Aucune collectivité adhérente à date ce qui induit un non-versement de soutiens

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs à La Réunion

2022 : 13 points de collecte



2023 : 23 points de collecte



2023 : 6 313 points de collecte



- La répartition des points de collecte concerne uniquement les dispositifs complémentaires de collecte Rekupo
- Part des tonnages DDS collectés à La Réunion par rapport au national
 - 2022 : 0,0321%
 - 2023 : 0,1482%

Synthèse de l'évolution de la filière DDS à La Réunion (de 2021 au 31/12/2023)

Territoires	Thématiques	2021	% de Progression de 2021 à 2022	2022	Fin mai 2023 (date de remise d'un 2nd plan à la DGPR)	Evolution entre ces 2 dates	31/12/2023
LA REUNION Date 1^{ère} adhésion EPCI : juillet 2015 sans déploiement opérationnel Date 1^{ère} conventionnement Rekupo : octobre 2021	Nbre collectivités adhérentes	0		0	0		0
	Nbre de déchetteries sous convention	0		0	0		0
	Soutiens financiers versés	0		0			
	Nbre de dispositifs complémentaires de collecte Rekupo par typologie	12 Rekupo bac		13 Rekupo bac	15 Rekupo bac	+271,3%	24 Rekupo bac 2 MPV
	Opérateur	VAL'DI RUN		VAL'DI RUN	VAL'DI RUN		VAL'DI RUN
	Couverture population*	533 182 habitants soit 62,29 % de taux de couverture		542 694 habitants soit 62,46 % de taux de couverture	552 608 habitants soit 64,02% de taux de couverture		
	Tonnages collectés tous dispositifs	0		15,107 répartis 100% en Rekupo	20,305 répartis 100% en Rekupo		75,407 tonnes répartis 96,45 % en Rekupo 3,55 % en MPV
	Ratio kg/habitant	0		0,02783			0,136



* Avec couverture des dispositifs complémentaires de collectes sans double comptage communes

Focus sur les 26 dispositifs complémentaires de collecte REKUPO et entreprises à La Réunion

du point de collecte (PDC)	Adresse ligne 1	Adresse ligne 2	Code postal 1	Ville 1	Date de démarrage dispositif en place actuellement : JOUR - RDV Installation-Formation
Seigneurie Sainte Clothilde	14 rue Vavangues	Zac Finette	97490	Sainte Clothilde	15/10/2021
Seigneurie Saint Pierre	36 rue Charles Isautier	ZI N°3	97410	Saint Pierre	15/10/2021
Seigneurie Le Port	1, rue Robert Schumann		97420	Le Port	15/10/2021
Seigneurie Saint André	N°7 ZI de la Cocoteraie		97440	Saint André	15/10/2021
Seigneurie Saint Leu	313 rue Général Lambert		97436	Saint Leu	15/10/2021
Artipro Bras-Panon	109 Chemin des Limites	Cité Industrie	97412	Bras-Panon	24/10/2021
Artipro Le Port	rue Frédéric Jackson	Zone Indus. N°1	97420	Le Port	24/10/2021
Artipro St-Denis	ZA Patates à Durand	Rue Fruit à Pain	97490	Saint Clothilde	24/10/2021
Artipro St-Pierre	31 Av Charles Isautier	Zone Indus N°3	97410	Saint Pierre	24/10/2021
ZOLPAN SAINTE-CLOTHILDE	78 rue Léopold Rambaud		97490	SAINTE-CLOTHILDE	22/12/2021
ZOLPAN CAMBAIE - SAINT-PAUL	127 route de Cambaie		97460	SAINT-PAUL	22/12/2021
ZOLPAN SAINT-PIERRE	ZI n° 2	rue Benoîte Boulard	97410	SAINT-PIERRE	22/12/2021
SOPECO LE PORT	17 rue Sully Prudhomme		97420	LE PORT	10/08/2022
LEROY MERLIN RSL LE GOL	39 AVENUE DE TOULOUSE		97450	SAINT LOUIS (La Réunion)	28/02/2023
Mr Bricolage ST PIERRE	ZAC CANBADY		97410	SAINT PIERRE	28/02/2023
Mr Bricolage ST PAUL	7 RUE DU KOVIL		97460	SAINT PAUL	28/02/2023
Mr Bricolage ST DENIS	19 RUE LISLET GEOFFROY		97490	SAINTE CLOTILDE	28/02/2023
Mr Bricolage STE SUZANNE	CC CARREFOUR 4 AV. MAHATMA GANDHI		97441	SAINTE SUZANNE	28/02/2023
SIKA OCEAN INDIEN - LE PORT	1 RUE ROBERT SCHUMANN		97420	LE PORT	31/05/2023
SOMABRIC-LEROY MERLIN	4 RUE FARADAY		97420	LE PORT	28/07/2023
LEROY MERLIN RAVATE DU PARC	43 RUE MICHEL ANGE		97438	SAINTE MARIE	29/09/2023
WELDOM SAINT-JOSEPH	3 RUE ACHILLE MALET		97480	SAINT-JOSEPH	31/10/2023
NUANCES PEINTURES et PAPIERS PEINTS	102 CHEMIN STEPHEN REBECCA	ZI N°2	97410	SAINT-PIERRE	30/11/2023
ETC - DEPOT STE MARIE	ZAE La Mare	Atelier 66 - Ilot 9	97438	SAINTE MARIE	29/09/2023
ETC - DEPOT ST PIERRE	26 Avenue de la Croix du Sud		97410	SAINT PIERRE	29/09/2023
SCHENKER REUNION	4 bis rue Paul Verlaine		97420	LE PORT	30/09/2023

La Réunion – Plan d'action prévisionnel

2023 Actions menées

Echanges

- Avec les facilitateurs locaux lors des COTECH,
- Avec les responsables de PDV Rekupo pour valider le bon fonctionnement des dispositifs de collecte, l'utilisation du portail des enlèvements, la mise en place des outils de communication

Partenariat

- Fin 2023 : accord avec l'itedom pour mise en relation avec les décideurs des EPCI locaux pour mise en place de la filière DDS (CINOR, TCO, CIVIS, CIREST, ..)

Déploiement nouveau point de collecte

- Mise en place de dispositifs spécifiques REKUPO pour les TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANCAISES depuis septembre 2023
- Échanges avec la société RAVAT pour déploiement des dispositifs Rekupo dans les enseignes WELDOM, ...

Communication et sensibilisation

- Campagne digitale des entreprises de travaux xde finition (MPV/LPV)
- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Communication sur le site dédié aux personnels qui trient les déchets de la filière. Site qui a été créé par EcoDDS et se nomme « Wastypedia ».

Employabilité locale

- Contractualisation avec partenaire local pour élaboration des supports de communication filière destinés aux dispositifs complémentaires de collecte Rekupo : INOPRINT

2024

Formation, accompagnements et sensibilisation

- Reconduction des accompagnements et formation au tri filière pour les points de vente

Déploiement de nouveaux points de collecte (15 à 30 : déchetterie, MsM, entreprises)

- Organisation de visio conférence courant février 2024 avec les EPCI locaux en accompagnement de l'ITEDOM, pour signatures de convention et mise en place de la filière dans les déchetteries (CINOR, TCO, CIVIS, CIREST, ..)
- Accompagnements spécifiques des collectivités pour simplifier le processus conventionnel de signature
- Dès l'adhésion, accompagnements des collectivités dès l'ouverture de déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
 - *mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE*
 - *Accompagnement des nouvelles enseignes à la mise en place de la filière*
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
 - *Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises*

Rencontres

- Reconduction de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

Communication et sensibilisation

- Reconduction de la communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des futures collectivités adhérentes à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier du soutien à la communication associés.
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Réunion
- Reconduction des actions de communication : prise de parole multi leviers TV, Digital et Radio pour sensibilisation pour augmenter le trafic vers les dispositifs complémentaires de collecte

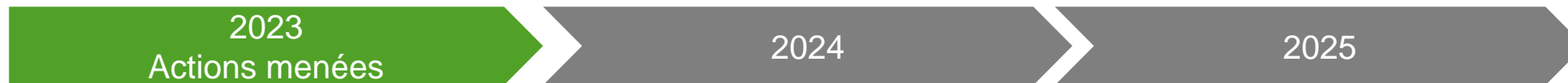
Employabilité locale

Reconduite de la démarche d'identification de prestataires locaux afin de tendre vers 100% des supports de communication soient élaborés en local pour tous les dispositifs de collecte

Entre
septembre à
novembre



La filière n'est pas présente à Mayotte – Plan d'action prévisionnel



Echanges

- lors des COTECH dédiés dans le cadre de la plateforme DROM COM.
- Avec le SIDEVAM pour future adhésion

Partenariat

- Discussion quant à la mise en place d'un partenariat dédié avec Maoré Territoire
- Echanges avec les prestataires du Territoire pour anticipation du déploiement de la filière sur Mayotte (Star Mayotte, ...)

Formation, accompagnements et sensibilisation

- Accompagnements et formation au tri filière dès ouverture de la déchetterie de Malamani pour acter l'adhésion de la première collectivité : SIDEVAM, ...

Déploiement de points de collecte (2 à 5)

- Accompagnements dès l'ouverture de la première déchetterie de Mayotte à Malamani qui est en construction et dont l'ouverture est prévue courant 2024
- Identification des potentiels MsM concernés par la loi AGECE pour étudier la mise en place de dispositifs complémentaires de collecte

Rencontres

- Reconstitution de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles
- Visio conférence avec Maoré Territoire en janvier 2024 pour finalisation du partenariat et validation des actions à mettre en œuvre à court / moyen termes pour déployer la filière

Communication et sensibilisation

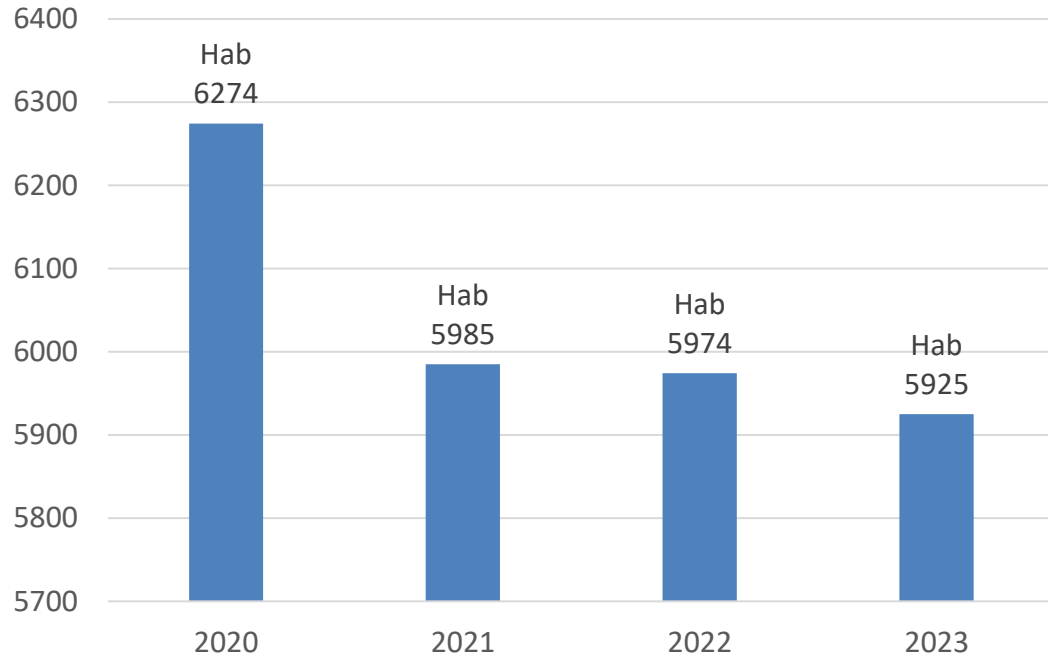
- Pour les futures adhérents collectivités, transmission en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des futures collectivités adhérentes à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier du soutien à la communication associés.
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de Mayotte

Employabilité locale

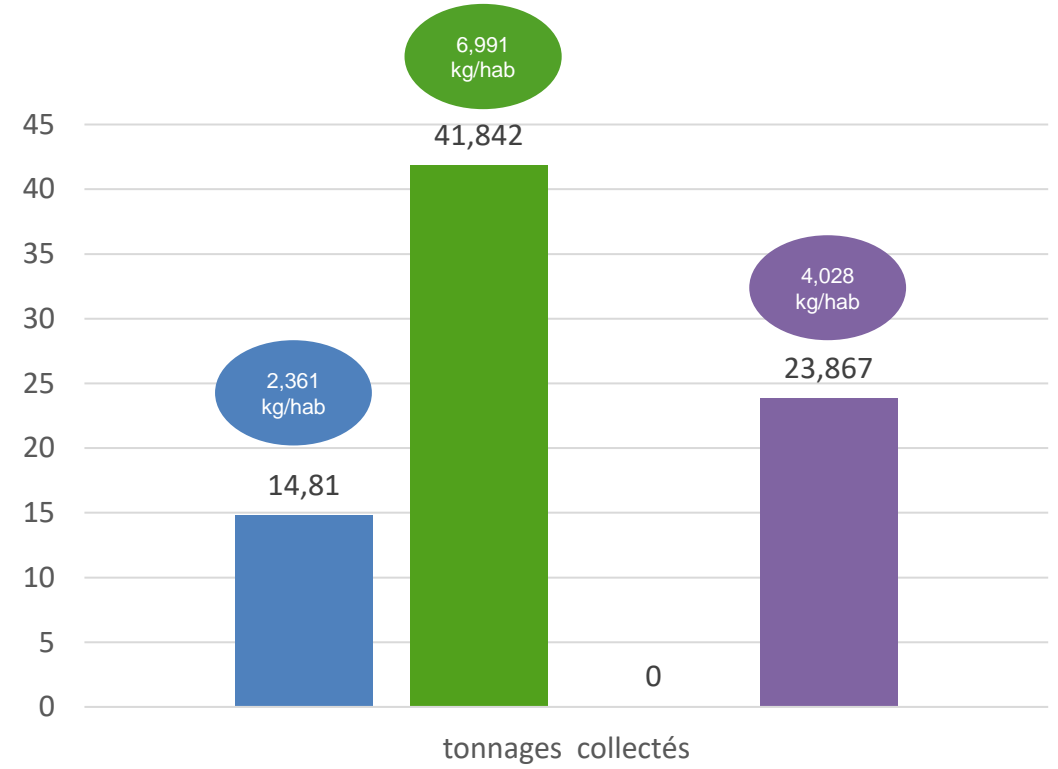
Identification de prestataires locaux afin tendre vers 100% des supports de communication soient élaborés en local

Evolution de la filière DDS à Saint Pierre et Miquelon tous dispositifs de collecte confondus (de 2020 au 31/12/2023).

Nbre EPCI adhérent :	1	1	1	1
Soutiens financiers :	923	4 548*	4 548*	en cours*



■ Population couverte par tous dispositifs



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

Constat : une couverture territoriale totale assurée à 100% par la collectivité de Saint Pierre
 Une population municipale qui diminue
 Des enlèvements par containers 1 à 2 fois par an selon les besoins

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs à Saint Pierre et Miquelon

2022 : 1 point de collecte

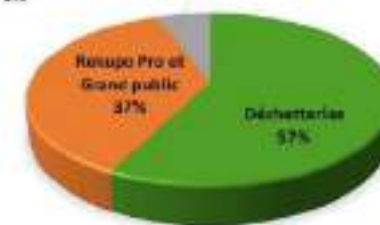


2023 : 1 point de collecte



2023 : 6 313 points de collecte

Dispositifs en entreprises
6%



- La collecte concerne l'unique déchetterie de Saint Pierre
- Part des tonnages DDS collectés à Saint Pierre et Miquelon par rapport au national
 - 2022 : 0%
 - 2023 : 0,0469%

Synthèse de l'évolution de la filière DDS à Saint Pierre et Miquelon (de 2021 au 31/12/2023)

Territoires	Thématiques	2021	2022	Fin mai 2023 (date de remise d'un 2nd plan à la DGPR)	Evolution entre ces 2 périodes	31/12/2023
SAINT PIERRE ET MIQUELON Date adhésion EPCI : MARS 2016 	Nbre collectivités adhérentes	1	1	1	+40,66%	1 Mairie de Saint Pierre
	Nbre de déchetteries sous convention	1	1	1		1
	Soutiens financiers versés*	4 548 euros*	4 548 euros*			
	Soutiens aux actions locales (objet d'une convention spécifique hors inter filière)	3 000 euros	3 000 euros			
	Nbre de dispositifs complémentaires de collecte Rekupo par typologie	0	0	0		0
	Opérateur	PENA ENVIRONNEMENT	PENA ENVIRONNEMENT	PENA ENVIRONNEMENT		PENA ENVIRONNEMENT
	Couverture population**	5 985 habitants soit 100 % de taux de couverture	5 974 habitants soit 100 % de taux de couverture	5 925 habitants soit 100 % de taux de couverture		
	Tonnages collectés tous dispositifs	41,842 répartis 100 % en déchetterie	0	16,556 répartis 100 % en déchetterie		23,867 répartis 100 % en déchetterie
	Ratio kg/habitant	6,99	0			4,02

* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

** données conventionnelles

Saint Pierre et Miquelon – Plan d'action prévisionnel



Echanges

- Avec le facilitateur local lors de visio dédiée,
- Avec l'opérateurs

Communication et sensibilisation

- Communication à la collectivité locale en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Communication sur le site dédié aux personnels qui trient les déchets de la filière. Site qui a été créé par EcoDDS et se nomme « Wastypedia ».

Partenariat

- Contrat spécifique avec la Mairie de Saint en qualité de facilitateur local (3 K euros)

Spécificités

Les tonnages collectés sont remontés dès lors qu'ils arrivent en Métropole soit en moyenne, moins d'1 fois par an en transport maritime

Formation, accompagnements et sensibilisation

- Proposition de formations en présentiel ou distanciel

Déploiement de nouveaux points de collecte (1 à 2)

- Points avec les différentes enseignes pour étudier la pertinence du déploiement de la filière

Partenariat

- Fin du contrat à la demande de la collectivité car pas d'interlocuteur dédié identifié

Rencontres

- Recondution des visios avec la Mairie de Saint Pierre: prochaine courant janvier 2024 afin des points de situation

Communication et sensibilisation

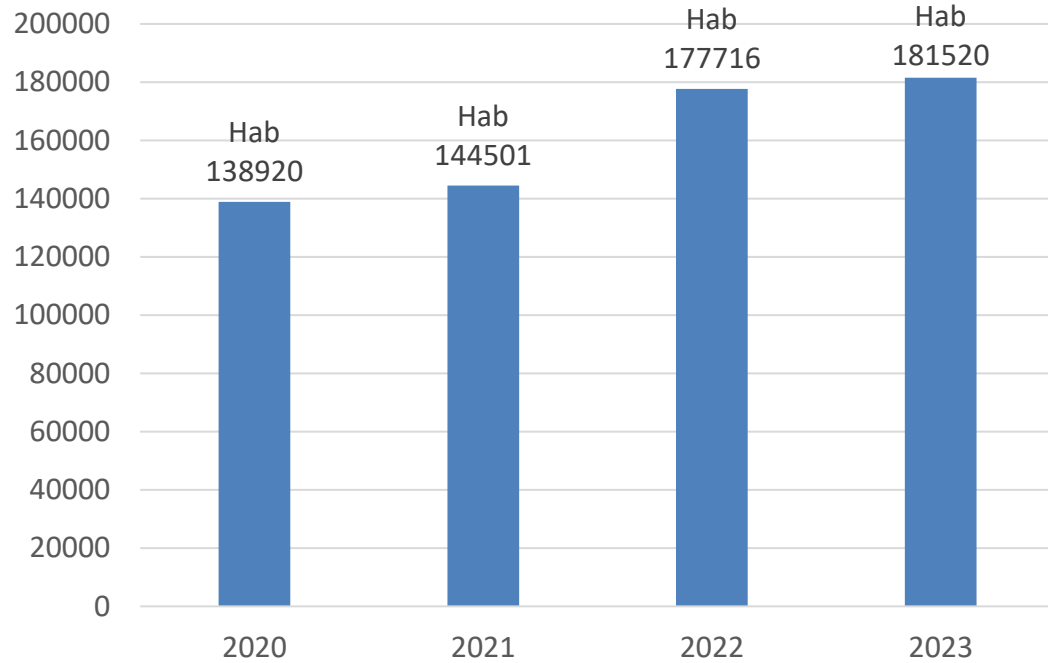
- Recondution de la communication la collectivité locale en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement de la collectivité à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier du soutien à la communication associés
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de Saint Pierre et Miquelon

5 sur 6 metteurs sur le marché de Saint-Pierre et Miquelon n'ont pas adhéré à la filière DDS et ne répondent pas à nos courriers ->compliqué de proposer des Rekupo

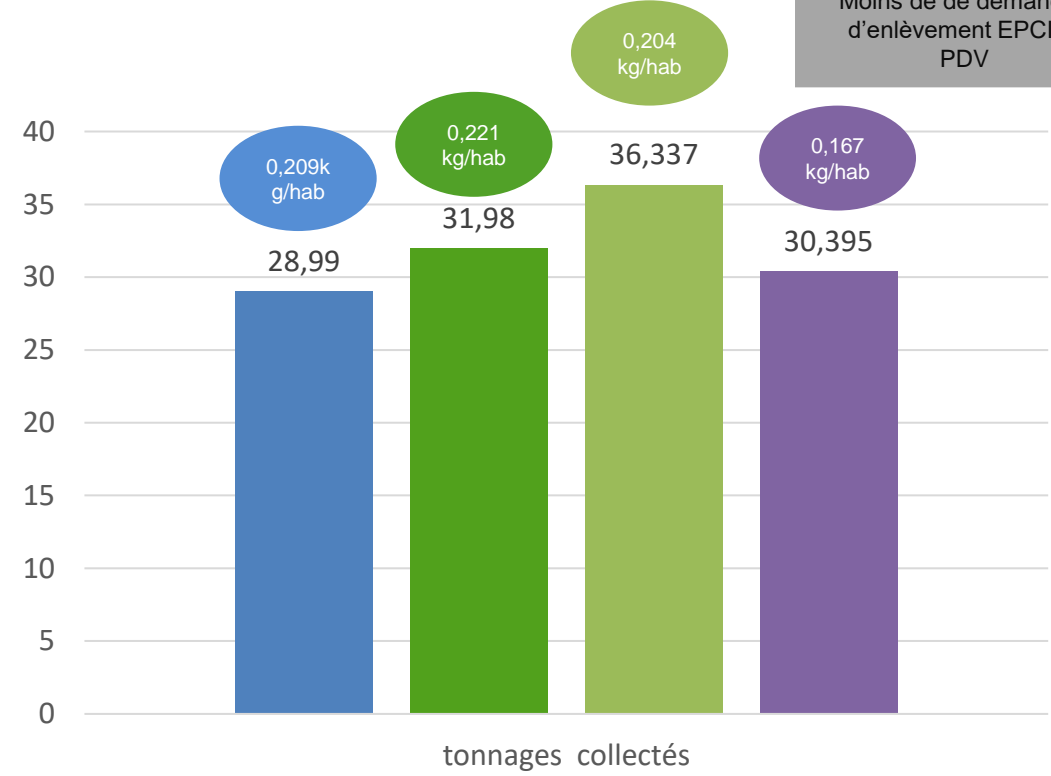
Evolution de la filière DDS en Guyane tous dispositifs de collecte confondus (de 2020 au 31/12/2023).

2023 Changement opérateur
Moins de de demandes d'enlèvement EPCI et PDV

Nbre EPCI adhérent :	1	1	2	2
Soutiens financiers :	2 433	5 416*	14 301*	En cours



■ Population couverte par tous dispositifs



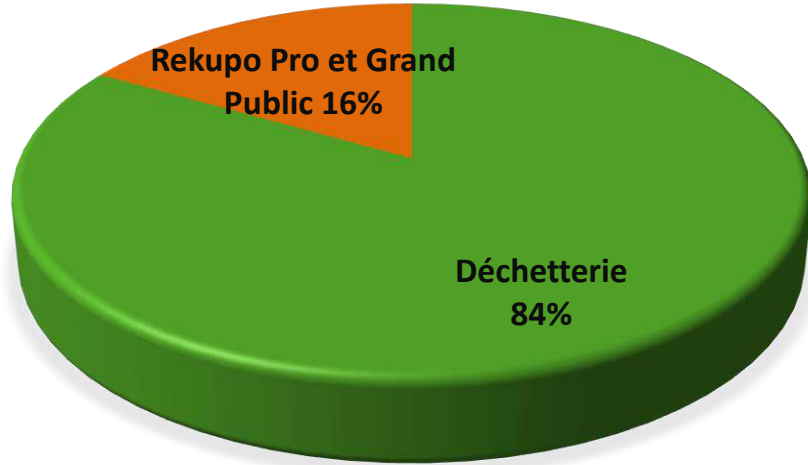
■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

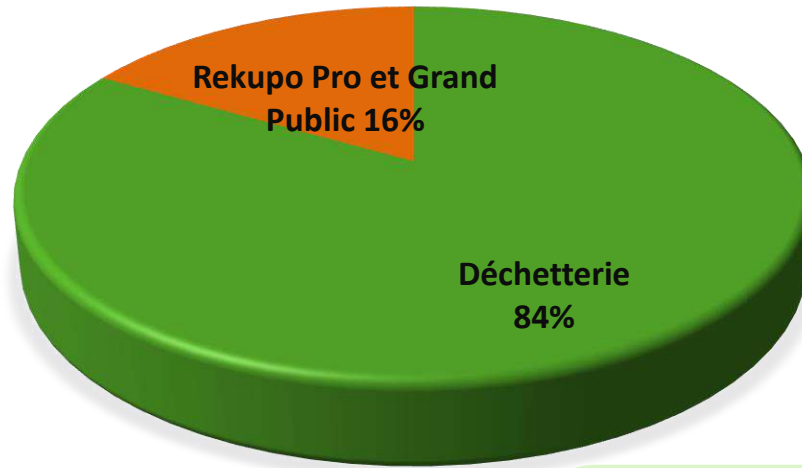
Les soutiens financiers déchetterie sont multipliés par un facteur 2,4 par rapport à la métropole et pourraient être plus importants si les EPCI menaient des actions de communication vers le grand public pour bénéficier des soutiens associés.

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs en Guyane

2022 : 6 points de collecte



2023 : 6 points de collecte



2023 : 6 313 points de collecte



- Dans la répartition des points de collecte les déchetteries collectent plus
- Part des tonnages DDS collectés en Guyane par rapport au national
 - 2022 : 0,0772%
 - 2023 : 0,0598%

Evènements 2023 ayant impacté les collectes

- Changement opérateur
- Moins de demandes d'enlèvement EPCI et PDV

Synthèse de l'évolution de la filière DDS en Guyane (de 2021 au 31/12/2023)

Territoires	Thématiques	2021	% de Progression de 2021 à 2022	2022	Fin mai 2023 (date de remise d'un 2nd plan à la DGPR)	Evolution entre ces 2 dates	31/12/2023
LA GUYANE Date adhésion EPCI : avril 2014 	Nbre collectivités adhérentes	1		2	2	+ 233%	2 CA DU CENTRE LITTORAL CC DES SAVANES
	Nbre de déchetteries sous convention	2		5	5		5
	Soutiens financiers versés*	5 416,80 euros		14 301,99 euros			
	Nbre de dispositifs complémentaires de collecte Rekupo par typologie	1 Rekupo bac		1 Rekupo bac	1 Rekupo bac		1 Rekupo bac
	Opérateur	IPES		IPES	SARP ECOCENTRE GUYANE		SARP ECOCENTRE GUYANE
	Couverture population**	144 501 habitants soit 52,33 % de taux de couverture		177 716 habitants soit 60,02 % de taux de couverture	181 520 habitants soit 60,28 % de taux de couverture		
	Tonnages collectés tous dispositifs	31,980 répartis - 96,02 % en déchetterie - 3,98 % en Rekupo	+13,624%	36,337 répartis - 93,58 % en déchetterie - 6,42 % en Rekupo	9,127 répartis - 93 % en déchetterie - 7 % en Rekupo		30,395 répartis - 96,17 % en déchetterie - 3,83 % en Rekupo
	Ratio kg/habitant	0,221	-7,69%	0,204			0,167

* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

** Avec couverture des dispositifs complémentaires de collectes sans double comptage communes

Focus sur le dispositif complémentaire de collecte REKUPO en Guyane

Point de collecte (PDC)	Adresse ligne 1	Adresse ligne 2	Code postal 1	Ville 1	Date de démarrage dispositif en place actuellement : JOUR - RDV Installation- Formation
Batiment Guyanais Matoury	Carrefour du Larivot		97351	Matoury	15/09/2021

Guyane – Plan d'action prévisionnel



Echanges

- Avec les facilitateurs locaux lors des COTECH,

Communication et sensibilisation

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)

Formation, accompagnements et sensibilisation

- Reconduction des accompagnements et formations au tri filière sous le format de celles menées en 2022 pour les opérateurs et les collectivités

Déploiement de nouveaux points de collecte (3 à 5)

- Accompagnements des collectivités dès l'ouverture de nouvelles déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
 - mise en conformité dans le cadre de la loi AGEC
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
 - Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises

Rencontres

- Reconduction de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

Communication et sensibilisation

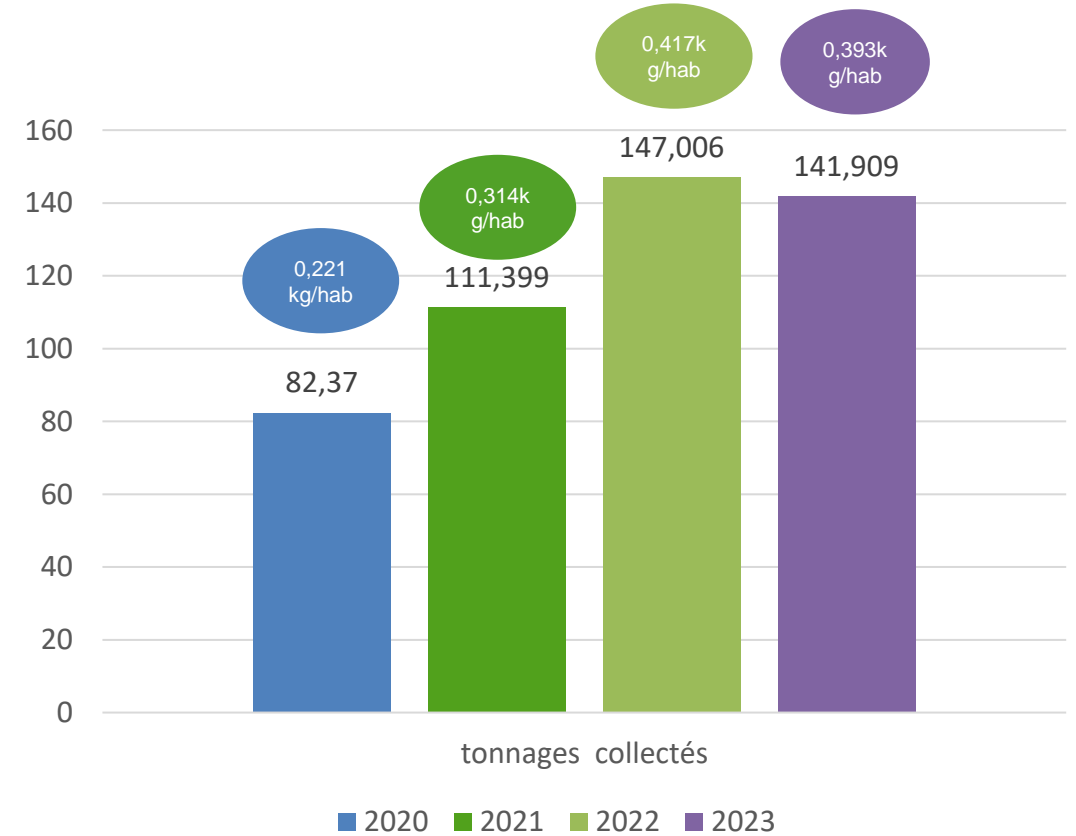
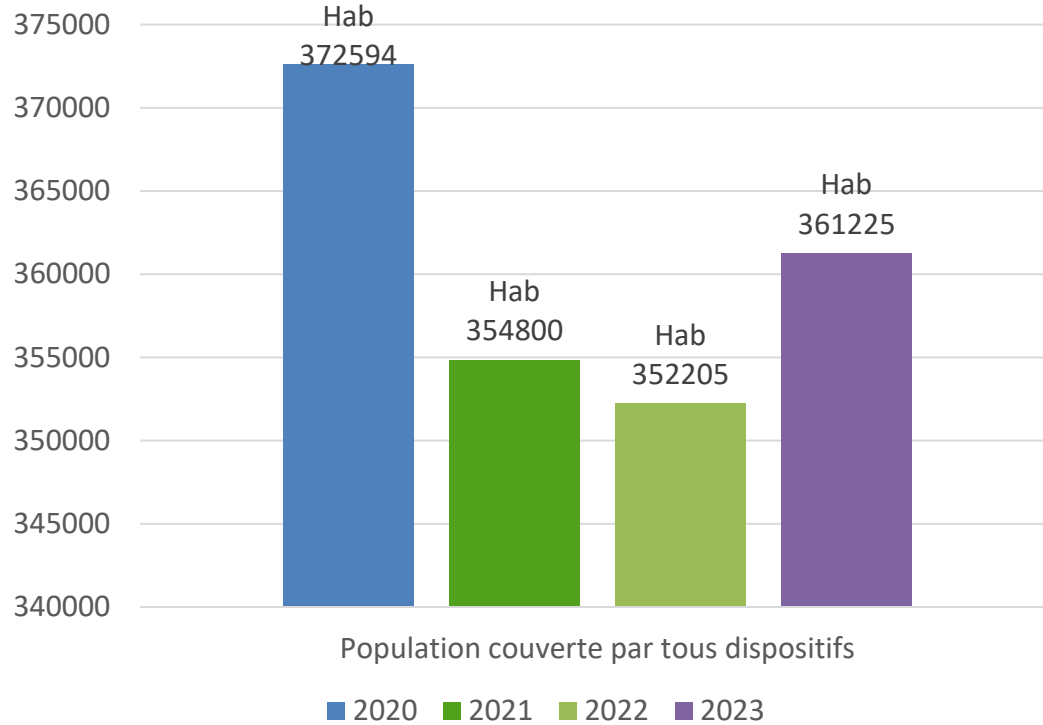
- Reconduction de la communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des collectivités à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier du soutien à la communication associés
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Guyane
- Lancement en fin d'année d'une campagne de communication vers le grand public sur le geste de tri et vers les artisans

Employabilité locale

Identification de prestataires locaux afin de que 100% des supports de communication soient élaborés en local

Evolution de la filière DDS en Martinique tous dispositifs de collecte confondus (de 2020 au 31/12/2023).

Nbre EPCI adhérent :	1	1	1	1
Soutiens financiers :	18 972€**	20 054€*	20 680€ *	en cours*



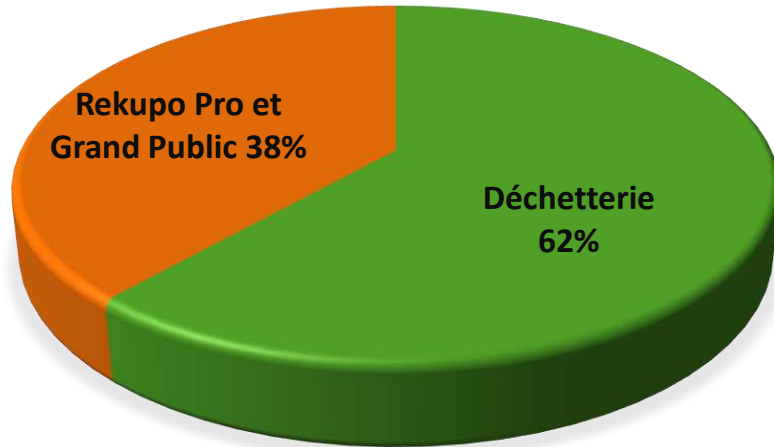
Constat : un maillage territorial optimum grâce aux 8 déchetteries et aux 5 dispositifs complémentaires de collecte

Les soutiens financiers déchetterie sont multipliés par un facteur 2,4 par rapport à la métropole et pourraient être plus importants si les EPCI menaient des actions de communication vers le grand public pour bénéficier des soutiens associés.

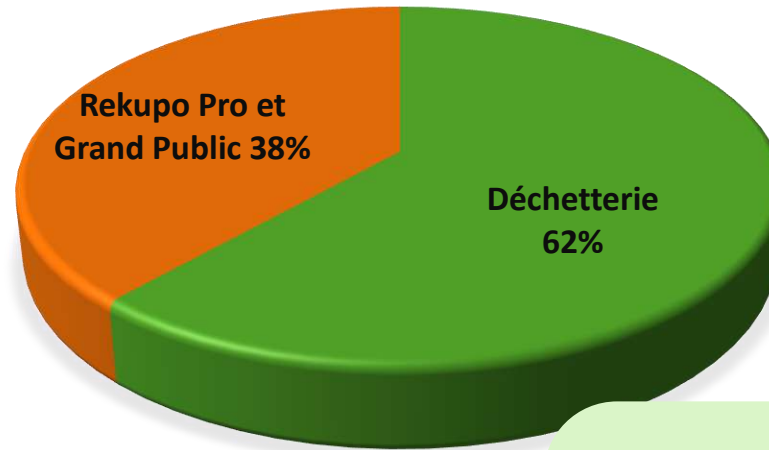
* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)
 ** dont plus de 11 000 euros en soutien communication

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs en Martinique

2022 : 13 points de collecte



2023 : 13 points de collecte



- La répartition des points de collecte par acteurs est assez proche du national.
- Part des tonnages DDS collectés en Martinique par rapport au national
 - 2022 : 0,3124%
 - 2023 : 0,2789%

2023 : 6 313 points de collecte



Evènements 2023 ayant impacté les collectes

- Report des collectes à la suite d'un carnaval fin février début mars
- Juillet opérateur : d'une grève reconductible des portiqueurs du port de fort France, arrêt des collectes du 03/07 au 17/07 inclus. Demandes supprimées et d'autres reportées.
- Novembre : grève illimitée du SMTVD
- Pas de demandes d'enlèvement en novembre pour les certaines déchetteries

Synthèse de l'évolution de la filière DDS en Martinique (de 2021 au 31/12/2023)



Territoires	Thématiques	2021	% de Progression de 2021 à 2022	2022	Fin mai 2023 (date de remise d'un 2nd plan à la DGPR)	Evolution entre ces 2 dates	31/12/2023
MARTINIQUE Date 1 ^{ère} adhésion EPCI : novembre 2015	Nbre collectivités adhérentes	1		1	1	+ 149,7%	1 SMTVD
	Nbre de déchetteries sous convention	8		8	8		8
	Soutiens financiers versés*	20 054,40 euros		20 680,80 euros			
	Nbre de dispositifs complémentaires de collecte Rekupo par typologie	5 Rekupo Bornes Acrylique		5 Rekupo Bornes Acrylique	5 Rekupo Bornes Acrylique		5 Rekupo Bornes Acrylique
	Opérateur	E COMPAGNIE		E COMPAGNIE	E COMPAGNIE		E COMPAGNIE
	Couverture population**	354 800 habitants soit 100% de taux de couverture*		352 205 habitants soit 100 % de taux de couverture	361 225 habitants soit 100 % de taux de couverture		
	Tonnages collectés tous dispositifs	111,399 répartis - 51,41% en déchetterie - 48,59 % en Rekupo	+31,96%	147,006 répartis - 52,15% en déchetterie - 47,85 % en Rekupo	56,824 répartis - 53 % en déchetterie - 47 % en Rekupo		141,909 tonnes répartis - 52,78 % en déchetterie - 47,22 % en Rekupo
	Ratio kg/habitant	0,302	+33,44%	0,417			0,393

* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

** Population sous convention avec couverture des dispositifs complémentaires de collectes sans double comptage communes

Focus sur les 5 dispositifs complémentaires de collecte REKUPO en Martinique

collecte (PDC)	Adresse ligne 1	Adresse ligne 2	Code postal 1	Ville 1	Date de démarrage dispositif en place actuellement : JOUR - RDV Installation-Formation
Siapoc Rivière-Salée	ZA La Laugier		97215	Rivière-Salée	01/10/2019
Siapoc La Trinité sur Mer	Usine de Bassignac		97220	La Trinité	02/10/2019
Siapoc Le Lamentin	ZI Acajou Californie		97232	Le Lamentin	01/10/2019
Siapoc Le François	Centre Commercial Usine du François		97240	Le François	02/10/2019
Seigneurie Fort-de-France	ZAC de Rivère Roche		97252	Fort-de-France	03/10/2019

Martinique – Plan d'action prévisionnel

2023 Actions menées

Echanges

- Avec les facilitateurs locaux lors des COTECH,
- les responsables de PDV Rekupe pour valider le bon fonctionnement des dispositifs de collecte, l'utilisation du portail des enlèvements, la mise en place des outils de communication

Communication et sensibilisation

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Grande campagne de communication 360 vers le grand public avec un message générique sur le geste de tri
 - TV
 - 3 radios locales avec 1236 spots répartis
 - Digital via interstitiel

Employabilité locale

- Identification de prestataires locaux pour élaborer les supports de communication opérationnels : SOCASI, BERGER BELLEPAGE, COLORSPRINT...

2024

Formation, accompagnements et sensibilisation

- Reconduction des accompagnements et formation au tri filière une fois que les EPCI auront repris leurs compétences au SMTVD

Déploiement de nouveaux points de collecte (10 à 15 : déchetterie, MsM, entreprises)

- Accompagnements des collectivités dès l'ouverture de nouvelles déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
 - mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
 - Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises

Rencontres

- Reconduction de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

Communication et sensibilisation

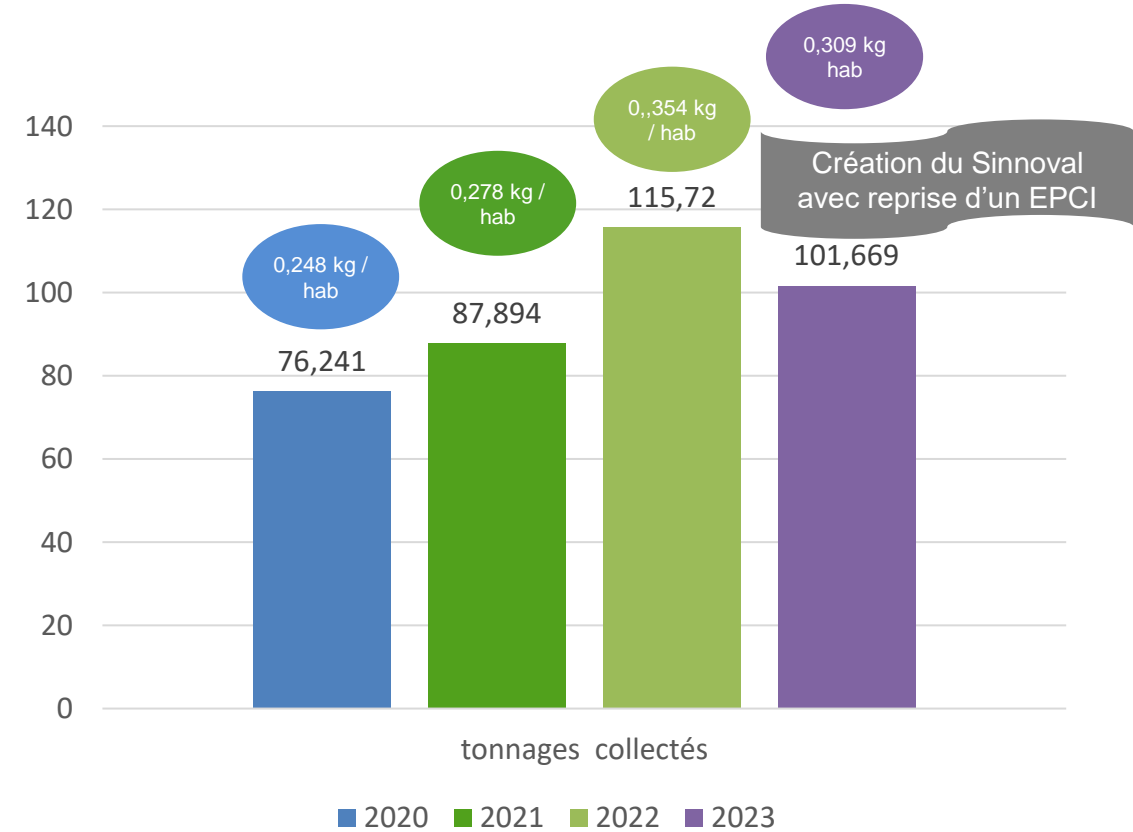
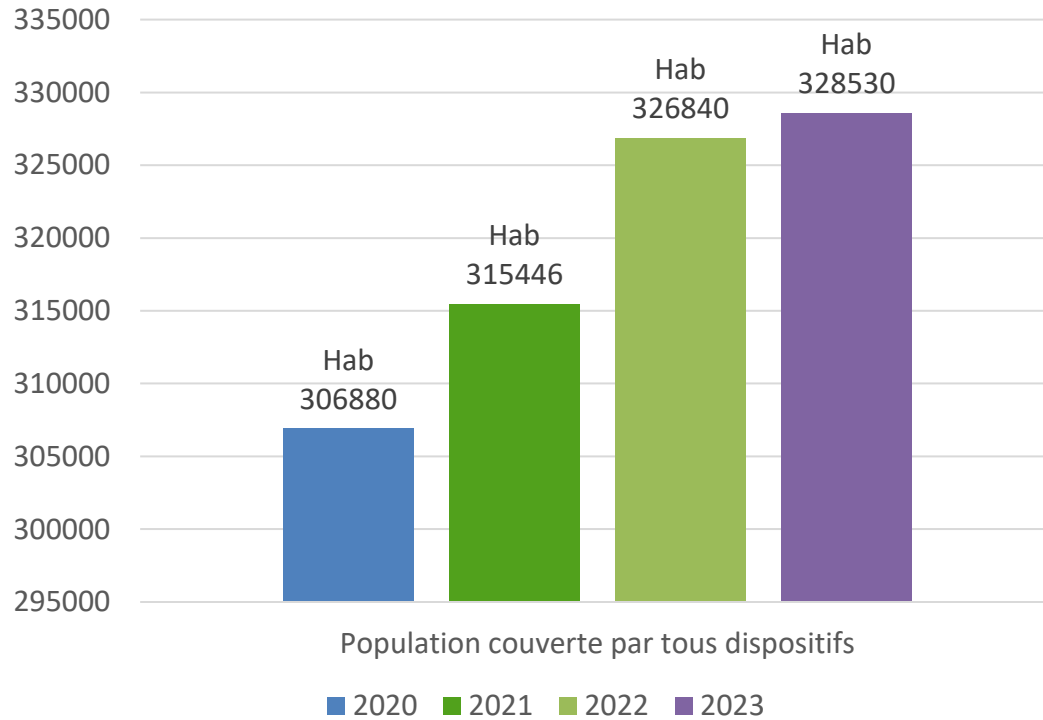
- Reconduction de la communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des collectivités à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier des soutiens à la communication associés
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Martinique
- Reconduction de grandes campagnes de communication vers le grand public sur le geste de tri et vers les artisans

Employabilité locale

Reconduite de la démarche d'identification de prestataires locaux afin tendre vers 100% des supports de communication élaborés en local

Evolution de la filière DDS en Guadeloupe tous dispositifs de collecte confondus (de 2020 au 31/12/2023).

Nbre EPCI adhérent :	3	3	2	3
Soutiens financiers :	8 326,61 €	21 379,17 €*	23 207,35 €*	en cours*



Constat : une couverture territoriale qui continue d'évoluer. Objectif à 3 ans, couvrir l'ensemble du territoire

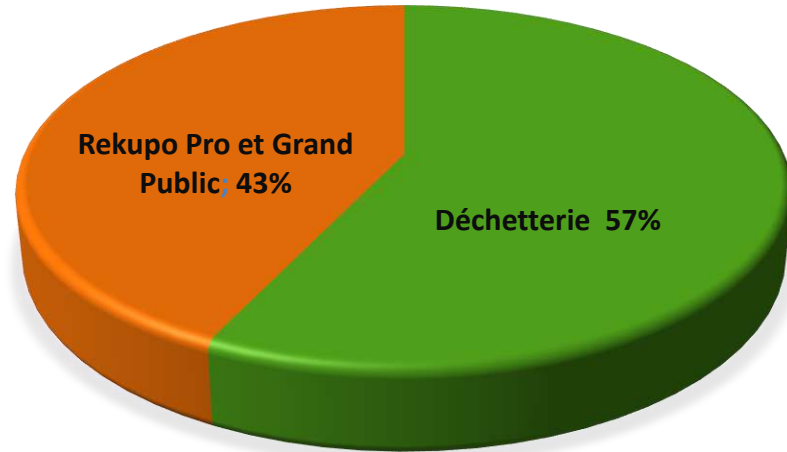
Le taux par habitant a baissé en 2023 dans un contexte de modification de périmètre EPCI et de fusion

Les soutiens financiers déchetterie sont multipliés par un facteur 2,4 par rapport à la métropole et pourraient être plus importants si les EPCI menaient des actions de communication vers le grand public pour bénéficier des soutiens associés.

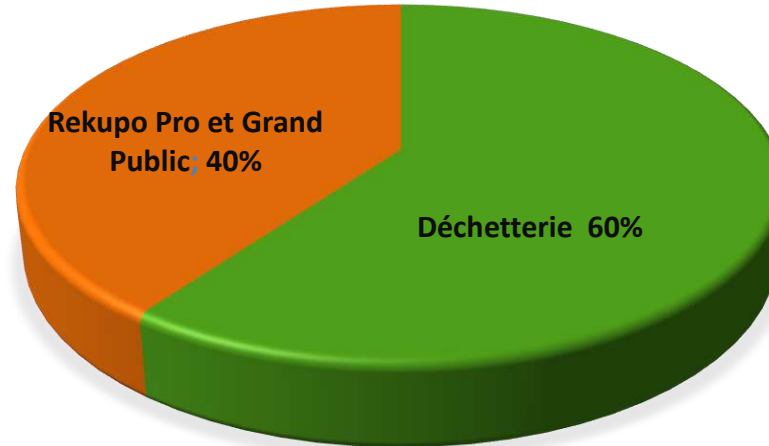
* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs en Guadeloupe

2022 : 14 points de collecte



2023 : 15 points de collecte



2023 : 6 313 points de collecte



- La répartition des points de collecte par acteurs est assez proche du national.
- Part des tonnages DDS collectés en Guadeloupe par rapport au national
 - 2022 : 0,2459%
 - 2023 : 0,1989%
- Le temps de mise en place de l'adhésion du Sinnoval a pesé sur les tonnages de 2023

Evènements 2023 ayant impacté les collectes

- Pas de demandes régulières de collecte
- Intempéries entre septembre et novembre notamment la tempête Philippe.

Synthèse de l'évolution de la filière DDS en Guadeloupe (de 2021 au 31/12/2023)



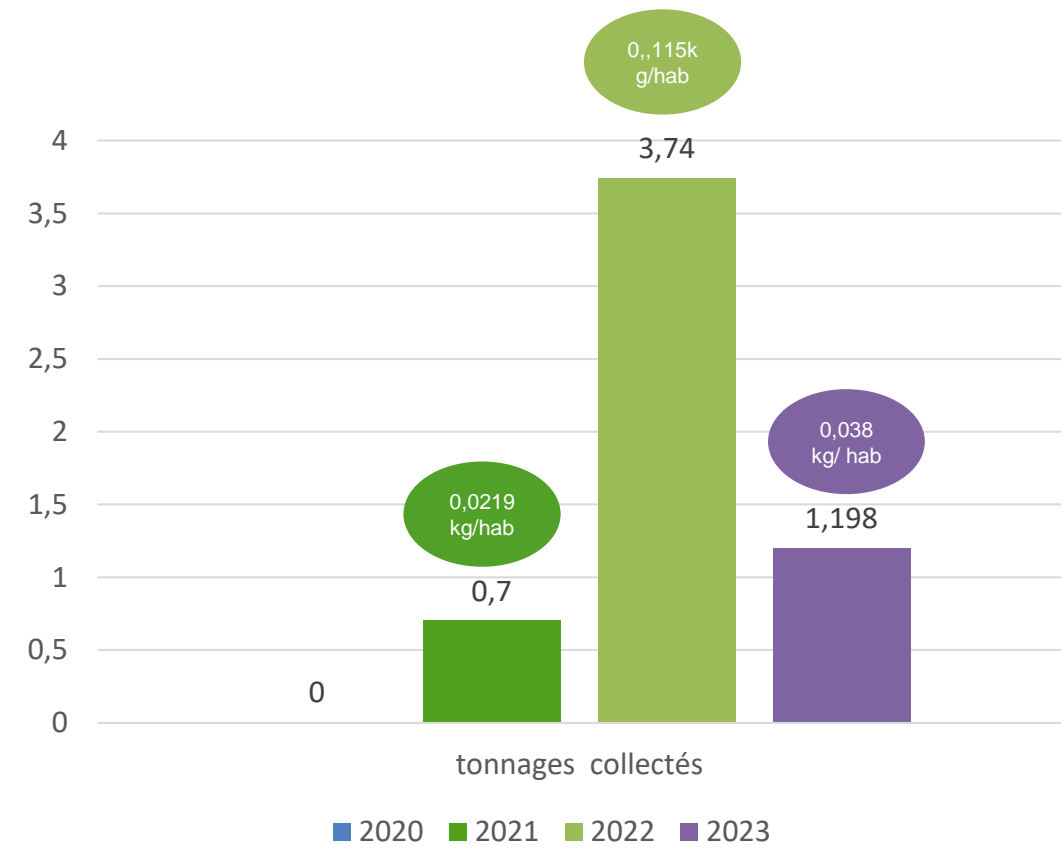
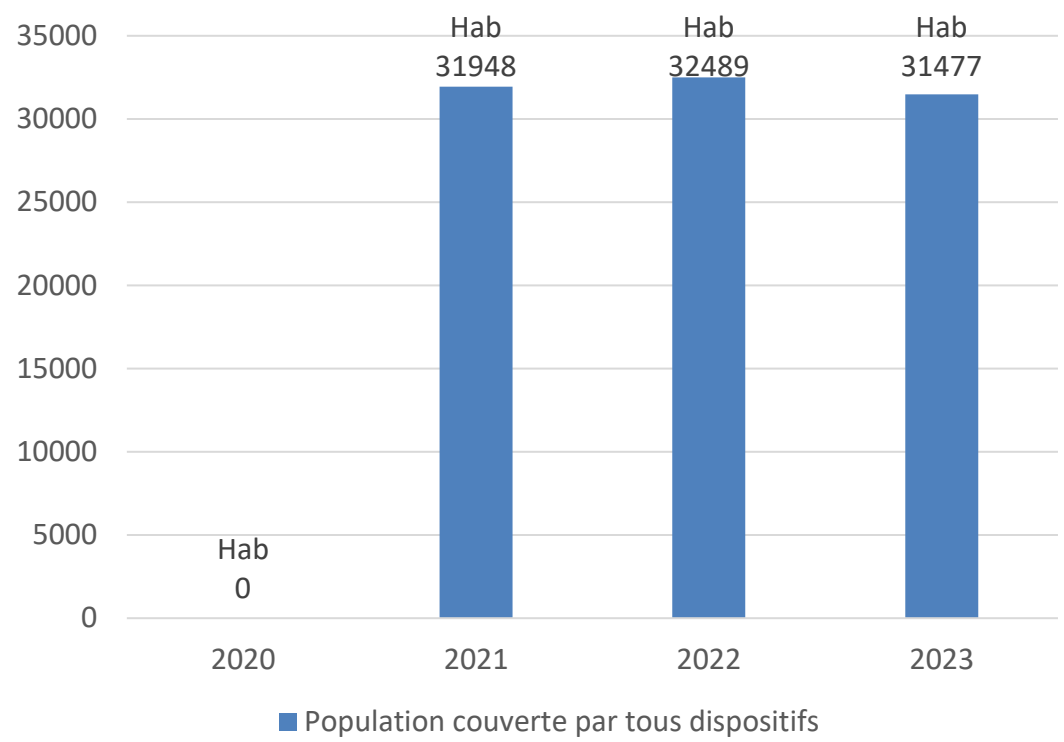
Territoires	Thématiques	2021	% de Progression de 2021 à 2022	2022	Fin mai 2023 (date de remise d'un 2nd plan à la DGPR)	Evolution entre ces 2 dates	31/12/2023
GUADELOUPE Date 1 ^{ère} adhésion EPCI : décembre 2014	Nbre collectivités adhérentes	3		3	2 suite à fusion de la CANGT avec la CARL pour devenir le SINNOVAL	+120,81%	3 SINNOVAL CC de MARIE GALANTE CA DU NORD BASSE TERRE
	Nbre de déchetteries sous convention	7		7	8		9
	Soutiens financiers versés*	21 379,17 euros		23 207,35 euros			
	Nbre de dispositifs complémentaires de collecte Rekupo par typologie	4 Rekupo Bornes Acrylique		6 : - 4 Bornes Acrylique - 1 Rekupo portuaire - 1 Rekupo Bac	6 : - 4 Bornes Acrylique - 1 Rekupo portuaire - 1 Rekupo Bac		6 : - 4 Bornes Acrylique - 1 Rekupo portuaire - 1 Rekupo Bac
	Opérateur	SARP CARAIBES		SARP CARAIBES	SARP CARAIBES		SARP CARAIBES
	Couverture population**	315 446 habitants soit 81,37 % de taux de couverture		326 840 habitants soit 86,35 % de taux de couverture	328 530 habitants soit 85,5 % de taux de couverture		
	Tonnages collectés tous dispositifs	87,894 répartis - 96,6% en déchetterie - 3,4% en Rekupo	+34,84%	115,72 répartis - 89,86 % en déchetterie - 10,14 % en Rekupo	46,043 répartis - 88 % en déchetterie - 12 % en Rekupo		101,669 tonnes répartis - 92,87 % en déchetterie - 7,13 % en Rekupo
	Ratio kg/habitant	0,278	+27,34%	0,354			0,309

* Application d'un facteur de multiplication de 2.4 aux soutiens financiers relatifs à la prise en charge des coûts opérateurs de collecte (soutien déchetterie)

** Avec couverture des dispositifs complémentaires de collectes sans double comptage communes

Evolution de la filière DDS à Saint Martin tous dispositifs de collecte confondus (de 2020 au 31/12/2023).

Nbre EPCI adhérent :	0	0	0	0
Soutiens financiers :	0	0	0	0



Constat : une couverture territoriale totale assurée à 100% par les dispositifs Rekupo
 Aucune collectivité adhérente à date ce qui induit un non-versement de soutiens

Répartition des points de collecte sous convention et par acteurs à Saint Martin

2022 : 2 points de collecte



2023 : 2 points de collecte



- La répartition des points de collecte concerne uniquement les dispositifs complémentaires de collecte Rekupo
- Part des tonnages DDS collectés à Saint Martin par rapport au national
 - 2022 : 0,0079%
 - 2023 : 0,0024%

2023 : 6 313 points de collecte



Evènements 2023 ayant impacté les collectes

- Pas de demandes régulières dispositif complémentaire de collecte dont aucune en mars, avril, juin, Aout, septembre novembre

Synthèse de l'évolution de la filière DDS à Saint Martin (de 2021 au 31/12/2023)



Territoires,	Thématiques	2021	% de Progression de 2021 à 2022	2022	Fin mai 2023 (date de remise d'un 2nd plan à la DGPR)	Evolution entre ces 2 dates	31/12/2023
SAINT MARTIN Date 1 ^{ER} conventionnement Rekupo : septembre 2021	Nbre collectivités adhérentes	0		0	0	+215,26%	0
	Nbre de déchetteries sous convention	0		0	0		0
	Soutiens financiers versés*	0		0	0		0
	Nbre de dispositifs complémentaires de collecte Rekupo par typologie	1 Rekupo Bac		2 Rekupo Bac	2 Rekupo Bac		2 Rekupo Bac
	Opérateur	VERDE SXM		VERDE SXM	VERDE SXM		VERDE SXM
	Couverture population*	31 948 habitants soit 100 % de taux de couverture		32 489 habitants soit 100 % de taux de couverture	31 477 habitants soit 100 % de taux de couverture		31 801 habitants soit 100 % de taux de couverture
	Tonnages collectés tous dispositifs	0,700 100% Rekupo	+434%	3,740 répartis 100% en Rekupo	0,380 répartis 100% en Rekupo		1,198 répartis 100% en Rekupo
	Ratio kg/habitant	0,0219	+402,28%	0,115			0,038

* Avec couverture des dispositifs complémentaires de collectes sans double comptage communes

Focus sur les 8 dispositifs complémentaires de collecte REKUPO en Guadeloupe et à Saint Martin

GUADELOUPE

Code PDC	Nom du point de collecte (PDC)	Adresse ligne 1	Adresse ligne 2	Code postal 1	Ville 1	Date de démarrage dispositif en place actuellement : JOUR - RDV Installation-Formation
FB0117	Siapoc Basse-Terre	ZA Calebassier		97100	Basse-Terre	26/09/2019
FB0118	Siapoc Jarry	89, rue Nobel	ZI Jarry	97122	Baie-Mahault	26/09/2019
FB0119	Siapoc Le Moule	ZAC Damencourt		97160	Le Moule	26/09/2019
FB0120	Seigneurie Les Abymes	ZA Petit Pérou		97176	Les Abymes	30/09/2019
FB0129	Société de gestion Portuaire de Guadeloupe	Marina Bas-du-Fort		97110	Pointe-à-Pitre	29/04/2022
FB1551	COMPTOIR DE LA PEINTURE GUADELOUPE	Bd du Marquisat de Houelbourg	Zone Fret Jarry	97122	BAIE MAHAULT	30/04/2022

SAINT MARTIN

Siapoc Hope Estate Saint Martin	rue Café	ZAC Hope Estate	97150	Saint Martin	15/09/2021
COMPTOIR DE LA PEINTURE SAINT MARTIN	51-52 Hope Estate	Grand Case	97150	SAINT MARTIN	30/04/2022

Guadeloupe et Saint Martin – Plan d'action prévisionnel

2023 Actions menées

Formation, accompagnements et sensibilisation (2 personnes sur 10 jours)

- Formation en présentiel de près de 60 acteurs concernés par le tri filière dont le Sinnoval, la CC Marie Galante, la CA DU NORD BASSE-TERRE (collectivité adhérentes)
- Formation en présentiel de la CC de Saint Martin (non adhérente).

Rencontres

- Avec les facilitateurs locaux,
- Avec les opérateurs,
- les responsables de PDV Rekupo pour valider le bon fonctionnement des dispositifs de collecte, l'utilisation du portail des enlèvements, la mise en place des outils de communication

Communication et sensibilisation

- Communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Communication sur le site dédié aux acteurs qui trient les déchets de la filière. Site qui a été créé par EcoDDS et se nomme « Wastypedia ».

Employabilité locale

- Identification de prestataires locaux pour élaborer les supports de communication opérationnels

2024

Formation, accompagnements et sensibilisation

- Reconduction des accompagnements et formations au tri filière
- Accompagnement de la CC de Saint Martin pour une simplification du processus de conventionnement

Déploiement de nouveaux points de collecte (10 à 20 : déchetterie, MsM, entreprises)

- Accompagnements des collectivités dès l'ouverture de nouvelles déchetteries
- Points avec les différentes enseignes pour :
 - mise en conformité dans le cadre de la loi AGECE
- Intégration de nouvelles typologies de point de collecte
 - Contact avec les points de vente pour identification des grands comptes pour mise en place de dispositifs entreprises

Rencontres

- Reconduction de la participation aux COTECH afin de permettre un point d'avancement des actions prévisionnelles

Communication et sensibilisation

- Reconduction de la communication au facilitateur local en N+1 des tonnages de l'année N par dispositifs (dès qu'ils sont consolidés et communicables)
- Accompagnement des collectivités à la mise en place d'actions de communication vers le Grand Public afin de pouvoir bénéficier des soutiens à la communication associés
- Communication sur les supports élaborés par EcoDDS à destination des collectivités : bannières web, et aide à l'adaptation/la personnalisation des supports au contexte de la Guadeloupe et de Saint Martin
- Lancement en fin d'année d'une campagne de communication vers le grand public sur le geste de tri et vers les artisans

Employabilité locale

Reconduite de la démarche d'identification de prestataires locaux afin de tendre vers 100% des supports de communication élaborés en local
Benchmark en cours

Synthèse des échanges avec les facilitateurs locaux des DROM COM - Saint Pierre et Miquelon

Avril 2023

- Christelle Diochot – **C2D Consulting** - Guadeloupe
- Franck Toy – **Maoré Territoire** - Mayotte – absent
- Francis Vigné – **Acorpe** – Guyane – absent
- Marie Buisson – **Entreprise Environnement** - Martinique
- Martine Hippolyte – **SICR** – La Réunion

Synthèse des échanges suite à la réunion du 12 avril de mise à jour du plan DROM COM – **pour tous les DROM (1/2)**

THEMATIQUES	Demandes des Facilitateurs	Réponses et actions EcoDDS
TERRITEO	Souhait de pouvoir accéder à une démo/présentation de la plateforme TERRITEO afin de pouvoir la tester et en parler plus aisément aux collectivités : intérêt, sens, pertinence,...	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2023 : Demande a été remontée le 12/04 /2023 aux administrateurs TERRITEO. Dès réception par EcoDDS des accès aux webinars qui présentent la plateforme et ses fonctionnalités, ils sont communiqués aux facilitateurs locaux.
ABJ – Outillages du Peintre	Demande d’accéder à une présentation de la filière avec la convention type afin de pouvoir en parler auprès des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2023 : Une présentation avec voix off + pdf + convention type ont été envoyés le 13/04/2023. EcoDDS continuera de présenter la filière dans tous les COTECH avec une mise à jour des données chiffrées.
CONTACTS EcoDDS	Souhait d’obtenir les contacts opérationnels au sein d’EcoDDS pour chaque DROM	<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2023 : La liste des membres de l’équipe Régionale responsable de chaque DROM a été envoyée le 13/04/2023. Ce rappel sera fait lors des prochains COTECH si besoin
FILIERE PMCB	Quelles distinctions entre les déchets concernés par les filières DDS/ODP et la filière PMCB ? Exemple pour les peintures	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la filière DDS, seul l’arrêté produits de par la nature et le seuil fait foi. Dans le cas des « peinture et enduits » par exemple, les pots supérieurs à 25 L et 30 kg seront repris par la filière PMCB.
REKUPO et LARGE PICK UP VOLUME (LPV)	Quelle distinction entre les 2 dispositifs ? Est-ce que les éco chantiers sont identifiés comme pertinents pour EcoDDS ?	<ul style="list-style-type: none"> • Angélique Thoquenne responsable des dispositifs complémentaires de collecte a présenté les concepts REKUPO et LPV induisant la mise en place de contenants directement en entreprises (concerne les applicateurs par exemple). Actuellement, ce sont les Metteurs sur le Marchés qui orientent leurs grands comptes vers EcoDDS pour étudier la faisabilité de mise en place de ce dispositif LPV. Des appels directs vers EcoDDS sont aussi constatés <p><i>Rappel que ce dispositif ne repose sur aucune obligation réglementaire, qu’il est à la seule initiative d’EcoDDS et a pour objet de ne pas submerger les points de vente en apports trop nombreux. C’est aussi une économie à la clé pour les entreprises</i></p>

Synthèse des échanges suite à la réunion du 12 avril de mise à jour du plan DROM COM – **Guadeloupe – Saint Martin**

THEMATIQUES	Demandes des Facilitateurs	Réponses et actions EcoDDS
Accompagnement et rencontres	Dans la perspective d'intégrer à court/moyen termes de nouvelles déchetteries en Guadeloupe (exemple Petit bourg) et de promouvoir plus encore les filières DDS et ODP en rencontrant des acteurs institutionnels (Elus, Référents, ...), envisager un déplacement avant la fin de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre/octobre 2023 : EcoDDS va programmer un déplacement pour rencontrer tous les acteurs partenaires des filières et assurer des accompagnements sur les 2 filières en s'engageant à en informer Madame Diochot. Ce déplacement pourra être corrélé avec des rencontres avec les acteurs locaux de gouvernance des territoires.
Mission spécifique hors cadre plateforme	Proposition de faire une mission pour la Guadeloupe, spécifique d'identification et de mise en relation des acteurs stratégiques avec EcoDDS. Cette mission serait dédiée aux 2 filières en complément de la mission définie dans le cadre de la plateforme. Envoi d'une proposition à court/moyen termes	<ul style="list-style-type: none"> • Une proposition a été faite par C2D : EcoDDS étudie la pertinence d'une mission complémentaire
Pots de peinture ferraille	Les pots de peinture en ferraille concernés par la filière ne sont pas déposés dans les bacs DDS car récupérés dans un autre circuit de collecte. Une étude de pertinence de dépose filière/hors filière sera faite	<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : EcoDDS met à disposition des contenants appropriés pour collecter ces pots qui font partie du périmètre (si $\leq 25L - 30 kg$). Un site dédié aux personnels qui trient les déchets de la filière a été créé par EcoDDS et se nomme « Wastypedia ». Une communication spécifique à ce site sera faite à chaque COTECH.
REKUPO PORTUAIRE	Est-il possible de mettre encore en place des Bornes portuaire sur la Marina du Marin par exemple ?	<ul style="list-style-type: none"> • Attente du retour des investigations de la part d'EcoDDS sur le besoin de borne
ACTIONS DE COMMUNICATION	Quelles actions de com prévues ?	<ul style="list-style-type: none"> • En réflexion pour le dernier trimestre

Synthèse des échanges suite à la réunion du 12 avril de mise à jour du plan DROM COM – **La Réunion – Mayotte**

THEMATIQUES	Demandes des Facilitateurs	Réponses et actions EcoDDS
Séparation Acrylique et Solvanté – contribution à la démarche de recyclabilité des déchets	En amont d'une première adhésion de collectivité, aborder lors du prochain COTECH, le principe de séparer en déchetterie les déchets du bac pâteux en différenciant Acrylique et solvanté comme pour les dispositifs complémentaires de collecte REKUPO déjà existants	<ul style="list-style-type: none"> • Lors du prochain COTECH, EcoDDS portera ce projet comme Innovant puisque non mis en place actuellement dans les déchetteries de la métropole • Fin 2023 début 2024 : une formation distancielle sera proposée aux EPCI demandeurs dans un premier temps avant déplacement dès adhésion d'une collectivité
Retour sur opérations de communication menées par EcoDDS fin 2022	La communication radio et TV a été très appréciée car les gens ont bien entendu les messages. Manquerait pour les prochaines opérations, une identification des lieux où se collectent les déchets dans les messages (magasins nommés avec lieu, etc...)	<ul style="list-style-type: none"> • Retour de la campagne fait pour La Réunion • EcoDDS renvoi systématiquement vers le site internet ecodds.com (carte interactive des points de collecte) car les spot radio ou tv sont trop court pour énumérer les points de collecte présents sur l'île. • Proposition de fournir aux facilitateurs locaux e adhérents un état de déploiement des points de collecte 2 fois par an s évolution
Contexte	Pas de déchetterie à Mayotte à date sur le territoire mais volonté de faire évoluer la situation	<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : EcoDDS tiendra informé les acteurs locaux des évolutions de la filière et étudiera avec le Conseil Régional, la pertinence de mettre en place des dispositifs volontaires de collecte (Rekupo)

Synthèse des échanges suite à la réunion du 12 avril de mise à jour du plan DROM COM – **Martinique**

THEMATIQUES	Demandes des Facilitateurs	Réponses et actions EcoDDS
<p>Reprise de compétences</p>	<p>Le SMTVD actuellement unique adhérent EcoDDS de la Martinique regroupe 3 EPCI (CAESM, CACEM en 2023 et Cap Nord en 2024) qui devraient reprendre leurs compétences pour être adhérents directs EcoDDS à moyen / long termes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2023-2024 : EcoDDS demande à en être informé dès que les décisions auront été prises afin que des conventions soient élaborées sans effet sur l'opérationnel et sur les collectes. Contact : cligault@ecodds.com
<p>Séparation Acrylique et Solvanté – contribution à la démarche de recyclabilité des déchets</p>	<p>Aborder lors du prochain COTECH le principe de séparer en déchetterie les déchets du bac pâteux en différenciant Acrylique et solvanté comme pour les dispositifs complémentaires de collecte REKUPO déjà existants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2023 : Lors du prochain COTECH, EcoDDS portera ce projet comme Innovant. Une formation distancielle sera proposée dans un premier temps avant déplacement dès adhésion d'une collectivité

Synthèse des échanges et mise à jour du plan DROM COM – Saint Pierre et Miquelon

THEMATIQUES	Demandes des Facilitateurs	Réponses et actions EcoDDS
<p>POINT GLOBAL DEPLOIEMENT FILIERE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'information sur la filière ABJ / ODP - Point sur les couts associés au tri des déchets (confère contrat avec PENA) - Demande d'information sur le plan DROM COM 	<ul style="list-style-type: none"> • 2023 et tous les 6 mois : Une présentation globale avec données de collectes et financières a été faite; une récurrence de point est proposée tous les 6 mois avec étude d'un déplacement courant 2023 • 2023 : La filière ABJ a été présentée. Elle sera étudiée quant à sa pertinence de sa mise en place sachant qu'a raison d'1 à 3 collectes par an; le format des caissettes ne serait pas approprié. • EcoDDS a recommandé à Mr Gaston de se rapprocher de PENA concernant les clauses contractuelles négociées hors convention EcoDDS

Synthèse des consultations avec les acteurs concernés par la filière DDS

23 mai – 23 juin 2023

Suivi des consultations menées avec les acteurs concernés par la filière dans les DROM COM (1/3)

Territoire	Collectivité	Retour EcoDDS	Statut et next steps	Retour	Code adhérent interne EcoDDS	Nbre DT sous convention	Habit 2023 sous convention	Code adhérent interne EcoDDS	Potentiel DT	Potentiel Habit 2023
Réunion	Région Réunion (compétence planification)									
	EPCI (compétences prévention et collecte) :									
	- CINOR (nord)	A été adhérent au 01/07/2015. Sans réadhésion à date	Recontacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan					FC0845	7	211437
	- CIREST (Est)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan.	retour le 21/06						
	- TCO (Cote Ouest)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan	retour le 26/06						
	- CIVIS (Villes solidaires)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan							
	- CASUD (Sud)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan et a fait son retour le 24/05							
Mayotte	Syndicats (compétence traitement) :									
	- Syndicat Mixte de traitement des déchets du Nord et de l'Est (SYDNE)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan							
	- Syndicat Mixte de traitement des déchets des micros-régions Sud et Ouest de la Réunion (ILEVA)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan	retour le 23/06						
Mayotte	Département de Mayotte (compétence planification)									
	Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte (SIDEVAM)	Premier contact le 06/10/2022 pour demande d'accès aux documents conventionnels	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan	retour le 21/06				FC1042		

Légende	
	Adhérent à EcoDDS
	Adhérent par le biais d'un autre EPCI
	en cours
	retours acteurs concernés

Suivi des consultations menées avec les acteurs concernés par la filière dans les DROM COM (2/3)

Territoire	Collectivité	Retour EcoDDS	Statut et next steps	Retour	Code adhérent interne EcoDDS	Nbre DT sous convention	Habit 2023 sous convention	Code adhérent interne EcoDDS	Potentiel DT	Potentiel Habit 2023
Guadeloupe	Région de Guadeloupe (compétence planification)									
	EPCI :									
	- CANBT (Nord Basse Terre)	Première adhésion : 01/02/2019. Seconde adhésion 07/06/2019	Actif. Plan envoyé le 23/05		FC0509	3	77587			
	- CAGCS (Grand Sud Caraïbe)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan. AR réceptionné							
	- CANGT (Nord Grande Terre) devenue SINNOVAL suite à fusion	Première adhésion : 01/12/2014. Seconde adhésion 03/07/2019	Résilié au 1er janvier 2023 et fusionné avec SINNOVAL. Plan envoyé le 23/05		FC0746					
	- CARL (La Riviera du Levant) devenue SINNOVAL suite à fusion	Première adhésion : 01/01/2016. Seconde adhésion 15/07/2019	devenu le SINNOVAL. Plan envoyé le 23/05		FC0885					
- CAPEX (Cap Excellence)	Premier contact le 06/10/2017 pour demande d'accès aux documents conventionnels	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan					FC0964			
- CCMG (Marie Galante)	Premier contact le 30/09/2013 pour demande d'accès aux documents conventionnels. Lettre de manifestation d'intérêt réceptionnée le 07/12/2022	en cours. Plan envoyé le 23/05					FC0475	1	10512	
- SINNOVAL	Première adhésion : 01/01/2023	Actif. Plan envoyé le 23/05			FC0885	5	121059			
Martinique	Collectivité territoriale de Martinique (compétence planification)									
	EPCI (compétence collecte) :									
	- CAPNORD (Nord)	Adhérent pas le biais du SMTVD	Contacté le 23/05/2023 dans le cadre du plan		FC0546					
	- CAGEM (Centre)	Adhérent pas le biais du SMTVD	Contacté le 23/05/2023 dans le cadre du plan		FC0546					
- CAESM(Sud)	Adhérent pas le biais du SMTVD	Contacté le 23/05/2023 dans le cadre du plan		FC0546						
Syndicat martiniquais de traitement et de valorisation des déchets (SMTVD) (compétence traitement et valorisation)	Première adhésion : 01/11/2015. Seconde adhésion 24/07/2019	Actif. Plan envoyé le 23/05			FC0546	8	361225			

Légende	
	Adhérent à EcoDDS
	Adhérent par le biais d'un autre EPCI
	en cours
	retours acteurs concernés

Suivi des consultations avec les acteurs concernés par la filière dans les DROM COM (3/3)

Territoire	Collectivité	Retour EcoDDS	Statut et next steps	Retour	Code adhérent interne EcoDDS	Nbre DT sous convention	Habit 2023 sous convention	Code adhérent interne EcoDDS	Potentiel DT	Potentiel Habit 2023
Guyane	Collectivité territoriale de Guyane (compétence planification)									
	EPCI (compétence collecte, traitement, valorisation) :									
	- CCOG (Ouest Guyanais)	Non adhérent. Première mise en relation : 06/10/2014	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan					FC0754	1	96306
	- CCEG (Est Guyanais)	N'a jamais sollicité EcoDDS	Contacté par EcoDDS le 23/05/2023 dans le cadre du plan							
Guyane	- CCDS (Des Savanes)	Adhésion : 01/01/2022	Actif. Plan envoyé le 23/05		FC1017	3	29633			
	- CACL (Centre Littoral)	Première adhésion : 01/04/2014. Seconde adhésion 09/07/2019	Actif. Plan envoyé le 23/05		FC0392	2	151887			
Saint Martin	Collectivité de Saint Martin	Première mise en relation 30/05/2023 pour demande d'accès aux documents conventionnel	en cours. Plan envoyé le 23/05	retour le 30/05						
Saint Pierre et Miquelon	Collectivité territoriale de Saint Pierre et Miquelon (compétence planification)									
	Commune de Saint Pierre - regroupée sous Marie de Saint Pierre	Première adhésion : 01/03/2016. Seconde adhésion 19/07/2019	Actif. Plan envoyé le 23/05		FC0899	1	5925			
	Commune de Miquelon Langlade-regroupée sous Marie de Saint Pierre	Première adhésion : 01/03/2016. Seconde adhésion 19/07/2019	Actif. Plan envoyé le 23/05		FC0899					

Légende	
	Adhérent à EcoDDS
	Adhérent par le biais d'un autre EPCI
	en cours
	retours acteurs concernés

Etat des lieux et plan d'actions

TRAITEMENT

Focus 2022 sur les quantités traitées ou prétraitées en tonnes

FLUX	CED	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Métropole	Total général
Acides	200114*		0,027	0,195		183,81	184,03
Aérosols	160504*	2,24	0,766	1,221		719,20	723,43
Autres DDS Liquides	200113*		0,718	0,881		1314,16	1315,76
Bases	200115*	0,009	0,114	0,251		158,96	159,33
Bidons vides de combustibles de chauffage	150102					717,22	717,22
Comburants	160904*		0,043			204,86	204,90
Filtres à Huile	160107*	2,399	1,612	0,388		363,01	367,41
Pâteux et solides Inflammables	200127*	103,677	73,241	30,699	1,934	40155,70	40365,25
Peinture Acrylique	200128	11,109	70,335	2,326	13,173	1886,22	1983,17
Phytoprotecteurs et Biocides	200119*	0,028	0,15	0,376		1042,95	1043,50
Total général		119,462	147,006	36,337	15,107	46746,08	47063,99

En Martinique en 2022, 12,21 tonnes de Pots Métalliques vides de peinture acrylique ont été traités sur place chez un ferrailleur.

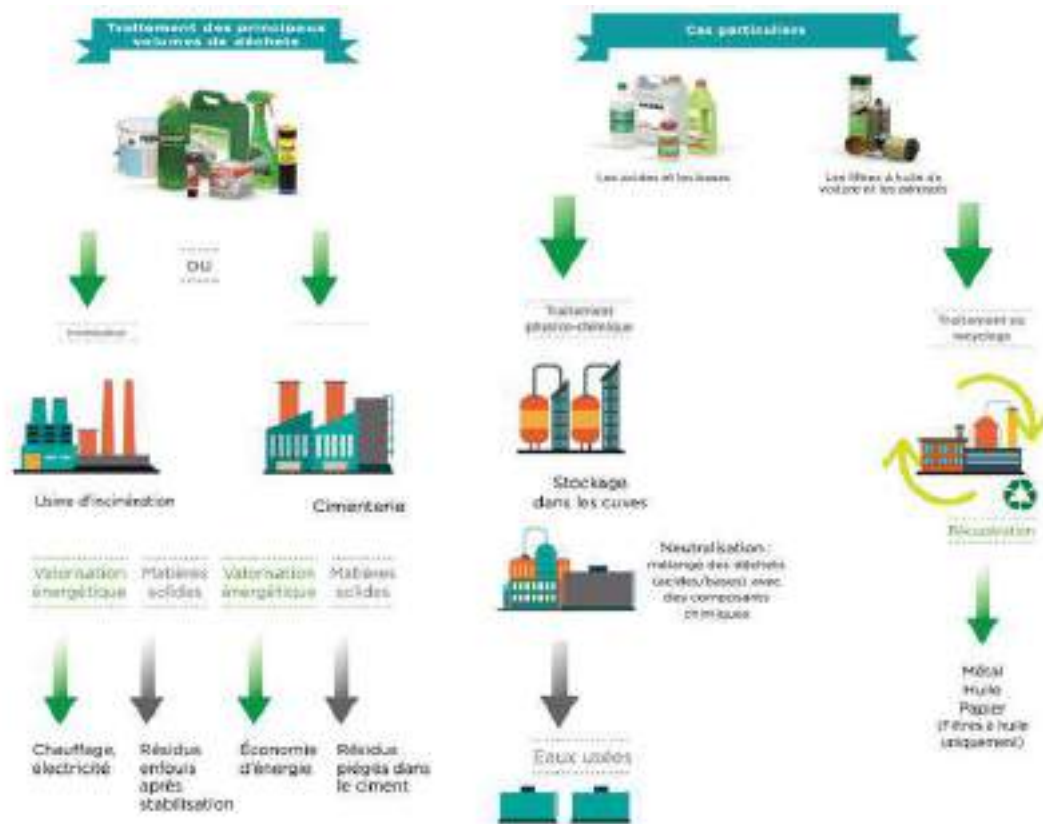
Les performances de traitement dans les DROM sont similaires, voire meilleures qu'en Métropole

Code D/R	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Métropole
D5	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
D8	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
D9	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,23%
D10	0,01%	0,10%	0,00%	0,00%	10,00%
R1	96,11%	98,29%	100,00%	100,00%	87,74%
R2	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,17%
R3	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%
R4	3,88%	1,62%	0,00%	0,00%	1,50%
R5	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,07%
R9	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,17%
Total général	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

En effet, la quasi-totalité des flux est rapatriée en métropole pour y être traitée. Les opérateurs des DROM/COM utilisent des installations performantes en métropole et évitent des installations qui appliquent un code D10*

Focus sur les différents types de traitement réalisés après export

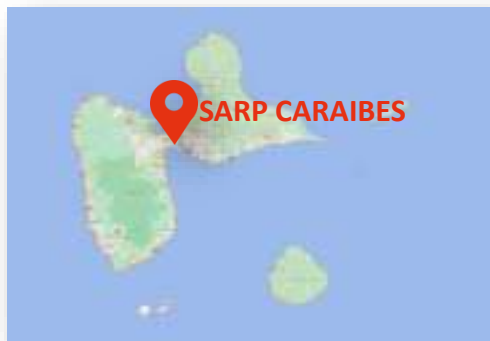
Processus de traitement des déchets



- Incinération ou Co-incinération,
- Traitement physico-chimique,
- Régénération de solvants,
- Recyclage pour les filtres à huile, une part des aérosols, et une part des pots de peinture acryliques.

Les déchets sont tous rapatriés en Métropole et sont traités comme les DDS collectés en Métropole

Cartographie par DROM des prestataires de collecte



Guadeloupe



Saint-Martin



Martinique



La Réunion



Guyane



Saint-Pierre et Miquelon

Point sur les installations de traitement présentes sur le territoire et les éventuelles difficultés rencontrées

- A l'exception des ferrailleurs qui acceptent de prendre les pots métalliques vides de peinture acryliques, **aucune installation de traitement de DDS n'est présente.**
- Tant qu'il n'existe pas de capacité locale en valorisation énergétique permettant d'absorber un combustible préparé à partir d'un mélange de déchets dont de la peinture liquide, **aucun traitement sur place ne peut être réalisé.**

R&D

Focus sur la R&D dans le but de collecter et traiter plus de tonnages

Les DROM COM bénéficient déjà des études R&D diligentées par EcoDDS dont 1 volet qui concerne la possibilité de séparer en déchetterie les déchets pâteux Acryliques et Solvantés, comme cela est effectif dans les points de vente

Gestion d'un dépôt sauvage ou illégal

Rappel de la procédure en cas de dépôts sauvages ou dépôts illégaux

DEFINITION RAPPEL

Un dépôt sauvage ou dépôt illégal de déchets est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être; Il est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type sur un terrain privé, le plus souvent sans accord du propriétaire des lieux, mais parfois par l'occupant des lieux lui-même, ou dans l'espace public en dehors des endroits autorisés par l'autorité administrative responsable de cet espace public

1. Quelle est l'autorité compétente en cas de dépôt sauvage ?	2. Quelle est la procédure lors d'un dépôt sauvage sur un terrain privé ?	3. Quelles sont les sanctions encourues pour un dépôt sauvage ?	4. Sollicitation des Eco organismes
<p>Selon l'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L 541-3 du code de l'environnement, le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune. Toute personne ou toute association peut dénoncer au maire un dépôt sauvage de déchets et lui demander de mettre en demeure le responsable de les évacuer et de les éliminer conformément à la réglementation sous un délai raisonnable.</p> <p>En cas d'inaction du maire, le préfet peut intervenir et mettre en demeure le maire de la commune d'agir.</p>	<p>Lorsqu'un dépôt sauvage est identifié sur un terrain privé, un constat doit être établi par procès-verbal par le maire ou la gendarmerie.</p> <p>Ce document est également accompagné des preuves tangibles de l'existence du dépôt et est transmis au procureur de la république. Selon l'article 3 de la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets, l'autorité titulaire du pouvoir de police (le maire ou le préfet) peut obliger le propriétaire à nettoyer le dépôt à ses frais.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le propriétaire de bonne foi avait averti l'autorité d'un abandon de déchets commis à son insu alors qu'il avait procédé à des mesures préventives (clôtures, plaintes...), la mise en demeure pour un enlèvement des déchets peut être adressée à l'auteur du dépôt s'il a été identifié. • Si le propriétaire a fait preuve de complaisance voire même d'indulgence à l'égard du dépôt sur son terrain par autrui, le Maire peut adresser au propriétaire une mise en demeure pour l'enlèvement des déchets. Si au terme ... 	<p>Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets....</p>	<p>L'éco organisme doit être sollicité pour étudier la mise en œuvre de moyens pour traiter le dépôt illégal</p>

Modalités d'accompagnement d'EcoDDS en cas de sollicitation

REX sur cas réel survenu en T3 2022 : Modalités d'accompagnement d'EcoDDS

25.07.2022 :
Sollicitation du propriétaire terrain (Véolia) pour accompagner l'évacuation des déchets DDS
Localité : Goussainville (95)
Surface : 8 H
Nature de l'occupation : gens du voyage

08.09.2022 :
Visite EcoDDS de la parcelle et repérages :

- Identifier les principaux déchets DDS
- Estimation de la dotation contenants
- Fixer les conditions d'entreposage/surveillance des contenants à déposer

15.09.2022 :
Dépose d'un contenant dans un délai rapide :
• Collecte Déchets Pâteux



30.09.2022 :
Mise à l'arrêt du chantier suite découverte de déchets amiante

30.11.2022 :
Réouverture du chantier « dépollution »

30.11.2022 :
Fin du chantier, retrait des bacs

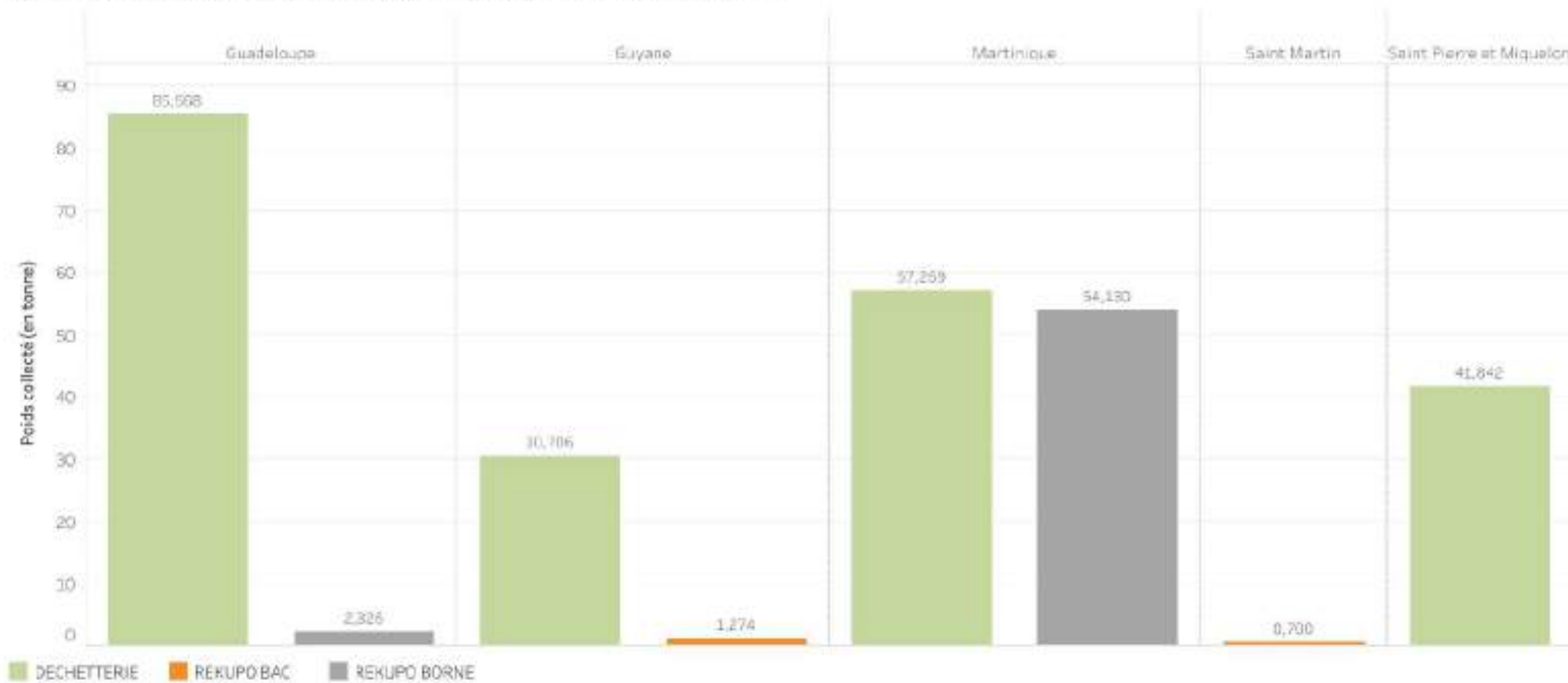


Annexes

COLLECTE

Une performance de collecte en augmentation de 2021...

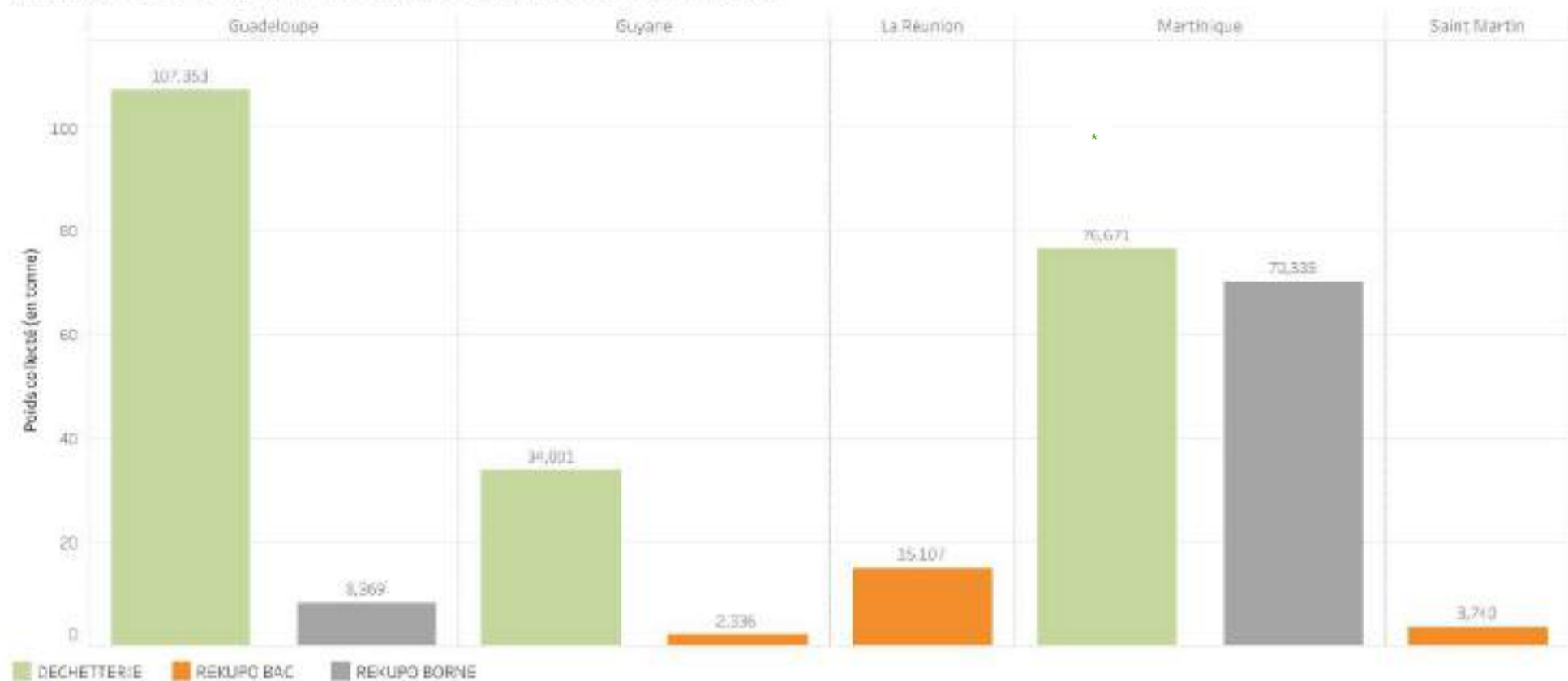
Tonnage DDS déchetteries et Rekuo par DROM-COM en 2021



... à fin 2022, avec plus de 317 tonnes de DDS collectés dans les DROM COM tous dispositifs confondus...

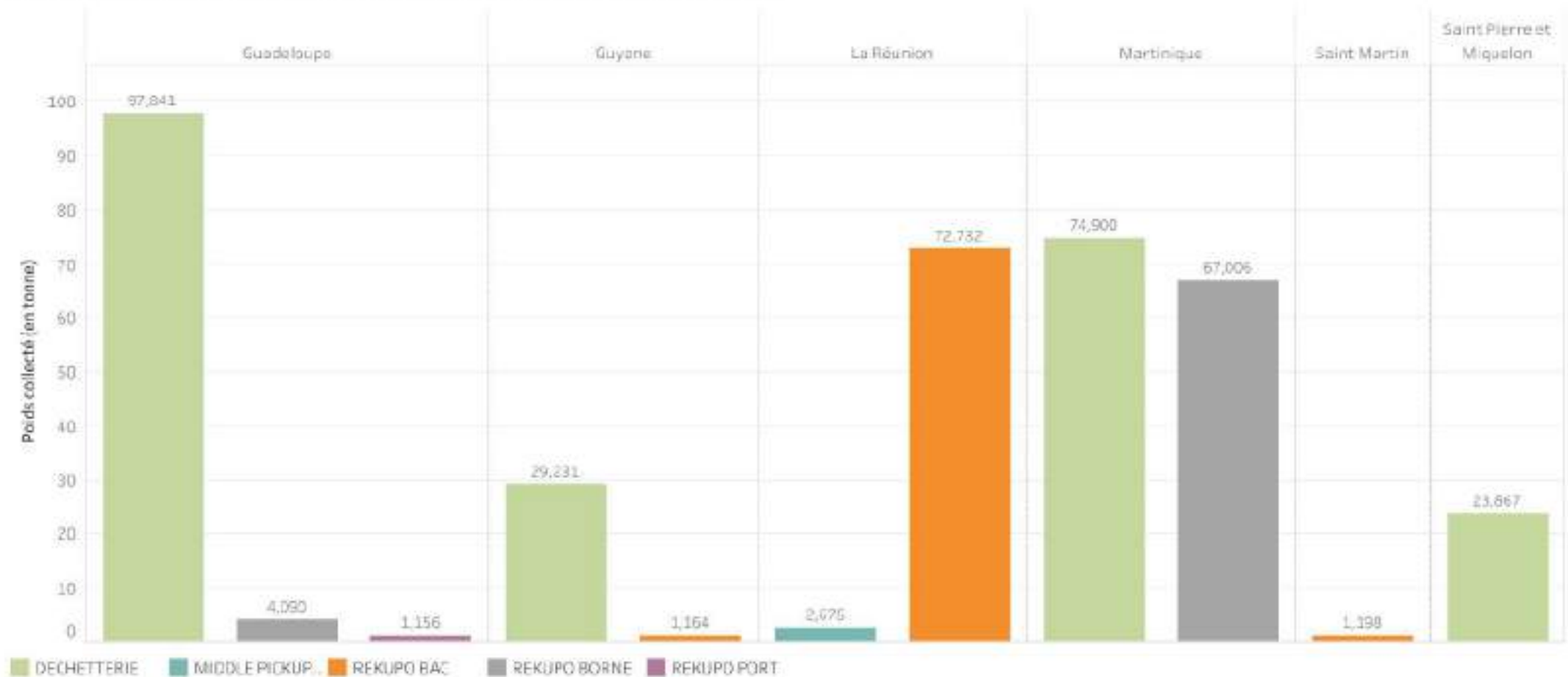
Sur les tous les points de collecte (déchetteries et Rekupo) sous convention avec EcoDDS dans les DROM-COM, c'est en Martinique que le tonnage de DDS capté depuis le déploiement de la filière a été le plus important avec plus de 147 tonnes répartis sur 13 points de collecte.

Tonnage DDS déchetteries et Rekupo par DROM-COM en 2022



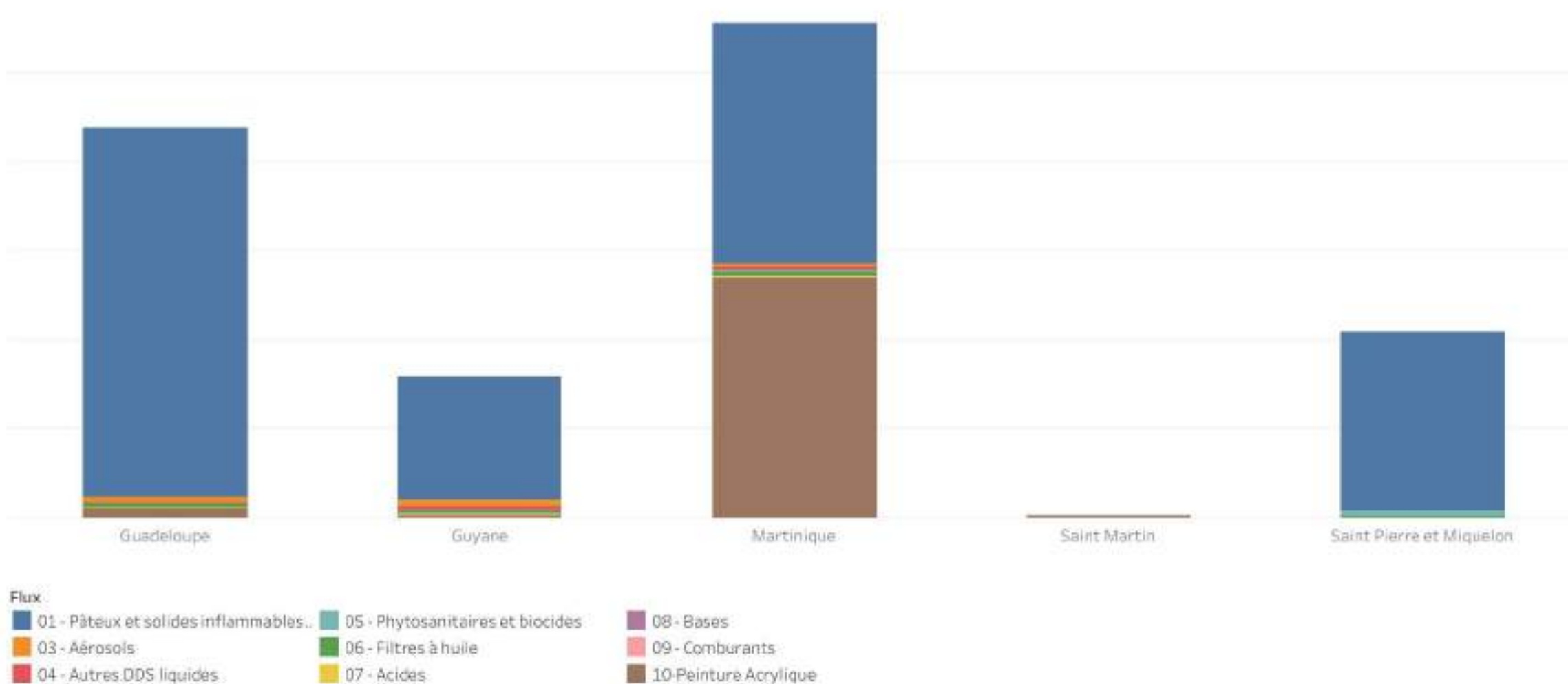
...et en 2023, la Martinique reste le territoire qui a le plus collecté avec plus de 141 tonnes

Tonnage DDS déchetteries et Rekuo par DROM-COM en 2023



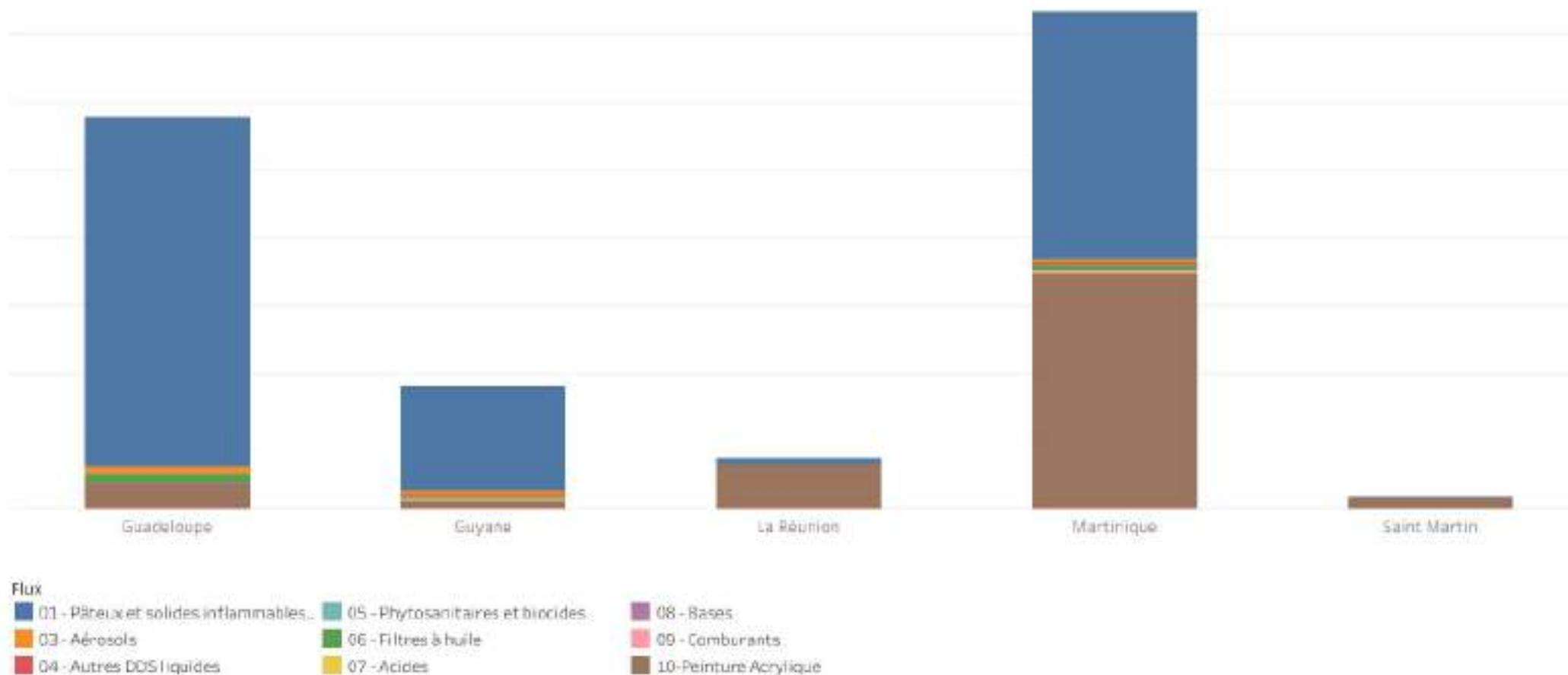
Répartition par territoires et par flux des tonnages collectés tous dispositifs confondus (1/3)

Représentation des tonnages par flux collecté en 2021 par DROM-COM



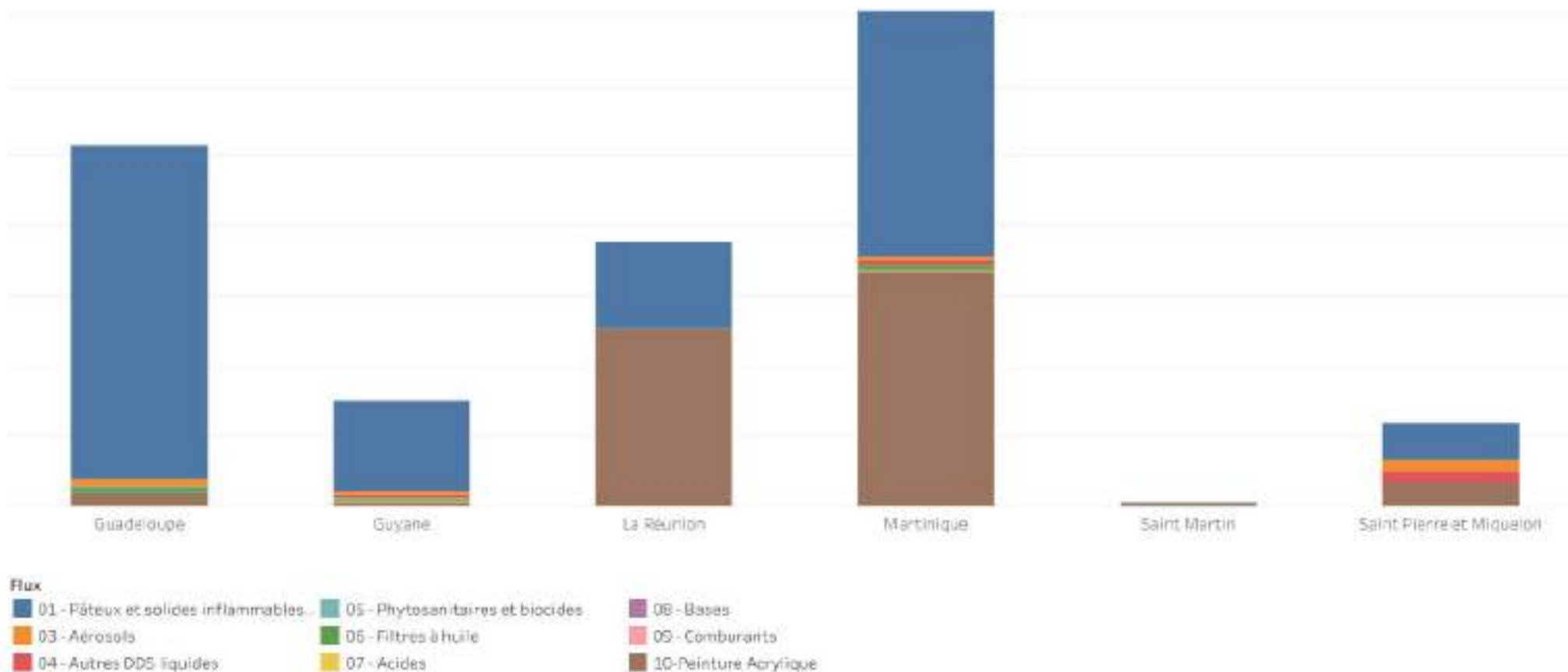
Répartition par territoires par flux des tonnages collectés tous dispositifs confondus (2/3)

Représentation des tonnages par flux collecté en 2022 par DROM-COM



Répartition par territoires par flux des tonnages collectés tous dispositifs confondus (2/3)

Représentation des tonnages par flux collecté en 2023 par DROM-COM



En matière de représentativité, le flux des pâteux et des peintures acryliques prédomine dans tous les territoires comme en Métropole

Depuis 2021, le flux pâteux (solides inflammables et acryliques) représente à lui seul plus de 96 % (environ 91% en Métropole) des DDS collectés dans les Départements & Régions d'Outre-Mer (1/3)

Tonnages par flux tous dispositifs 2021 par DROM-COM

Flux	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Saint Martin	Saint Pierre et Miquelon	Total général
01 - Pâteux et solides inflamma..	83,019	27,772	54,319		40,347	205,457
03 - Aérosols	1,279	1,411	0,605			3,295
04 - Autres DDS liquides	0,003	1,017	0,732			1,752
05 - Phytosanitaires et biocides	0,013	0,378	0,163		1,090	1,644
06 - Filtres à huile	1,238	0,523	1,270		0,405	3,436
07 - Acides	0,013	0,189	0,111			0,313
08 - Bases	0,003	0,303	0,063			0,369
09 - Combustibles			0,006			0,006
10-Peinture Acrylique	2,326	0,387	54,130	0,700		57,543
Total général	87,894	31,980	111,399	0,700	41,842	273,815

Depuis 2021, le flux pâteux (solides inflammables et acryliques) représente à lui seul plus de 96 % des DDS collectés dans les Départements & Régions d'Outre-Mer (2/3)

Tonnages par flux tous dispositifs 2022 par DROM-COM

Flux	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Saint Martin	Total général
01 - Pâteux et solides inflamma..	102,997	30,699	1,934	73,241	0,680	209,551
03 - Aérosols	2,240	1,221		0,766		4,227
04 - Autres DDS liquides		0,881		0,718		1,599
05 - Phytosanitaires et biocides	0,028	0,376		0,150		0,554
06 - Filtres à huile	2,399	0,388		1,612		4,399
07 - Acides		0,195		0,027		0,222
08 - Bases	0,009	0,251		0,114		0,374
09 - Combustibles				0,043		0,043
10-Peinture Acrylique	8,049	2,326	13,173	70,335	3,060	96,943
Total général	115,722	36,337	15,107	147,006	3,740	317,912

Depuis 2021, le flux pâteux (solides inflammables et acryliques) représente à lui seul plus de 96 % des DDS collectés dans les Départements & Régions d'Outre-Mer (3/3)

Tonnages par flux tous dispositifs 2023 par DROM-COM

Flux	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Martinique	Saint Martin	Saint Pierre et Miquelon	Total général
01 - Pâteux et solides inflammables	95,433	26,045	24,768	70,687	0,520	10,956	228,409
03 - Aérosols	2,230	1,438		0,939		2,968	7,575
04 - Autres DDS liquides		0,669		1,142	*	3,337	5,148
05 - Phytosanitaires et biocides	0,016	0,269		0,165			0,450
06 - Filtres à huile	1,598	0,503		1,707			3,813
07 - Acides		0,149		0,109			0,258
08 - Bases		0,147		0,086			0,233
09 - Comburents		0,005		0,065			0,071
10 - Peinture Acrylique	3,739	1,164	50,623	57,006	0,678	6,606	129,856
13 - Outillages du peintre	0,021		0,016				0,037
Total général	103,087	30,395	75,407	141,906	1,198	23,867	375,850

Les collectes de bidons vides de combustible de chauffage sont faibles car les mises sur le marché dans les DROM-COM sont très marginales. Ceci s'explique par le climat et les habitudes d'utilisation

En matière de collecte, actions prévisionnelles basées sur les retours de la consultation (1/2)

LA REUNION

TERRITOIRE - ACTEURS	DEMANDES DU TERRITOIRE	PRECISION DES DEMANDES	REPONSE EcoDDS	PLANNING PREVISIONNEL
CIREST	<ul style="list-style-type: none"> Contrôler les Rekupo qui sembleraient saturés selon les usagers Développer plus encore les dispositifs Rekupo qui semblent insuffisants car non possibilité de déployer la filière sur les déchetteries à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> Les agents de déchetteries orientent systématiquement les usagers vers les REKUPO Le CIREST n'envisage pas à date de déployer la filière sur ses déchetteries car elles sont saturées mais pourrait envisager à moyen termes de déployer sur 2 déchetteries des flux restreints comme sur Rekupo 	<ul style="list-style-type: none"> EcoDDS va déclencher le contrôle des PDV Rekupo dans les DROM COM afin de valider la réalité de cette remontée Demander l'accord à la DGPR pour ne déployer que les pâteux dans les déchetteries de La Réunion. CAS EXCEPTIONNEL 	Dès juillet –aout 2023
TCO	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place la filière de manière partielle avec un seul flux sur certaines déchetteries, notamment le flux pâteux Développer les REKUPO plaisanciers 	<ul style="list-style-type: none"> A ce jour, Le TCO n'a toujours pas la possibilité d'accueillir sur ses déchetteries la filière DDS. La collectivité gère plusieurs ports de plaisance et serait intéressée de connaître les modalités 	<ul style="list-style-type: none"> Demander l'accord à la DGPR pour ne déployer que les pâteux dans les déchetteries de La Réunion. CAS EXCEPTIONNEL Proposition d'une visio afin d'étudier la faisabilité de mise en place de la filière ainsi que des REKUPO portuaires 	<p>Dès juillet –aout 2023</p> <p>Le 2 aout 2023</p>
ILEVA	<ul style="list-style-type: none"> Des solutions de collecte au niveau des points de vente restent à prioriser pour La Réunion 	<ul style="list-style-type: none"> Un apport en déchetterie à La Réunion paraît inadapté en raison notamment des contraintes foncières fortes sur les déchetteries existantes avec un foncier restreint et une topographie souvent défavorable 	<ul style="list-style-type: none"> Afin de continuer à déployer le maillage à La Réunion, EcoDDS va prendre attache auprès de nouveaux MSM pour vérifier leur éligibilité à la loi AGECE et la possibilité de déployer le dispositif REKUPO 	Dès septembre 2023

En matière de collecte, actions prévisionnelles basées sur les retours de la consultation (2/2)

MAYOTTE

TERRITOIRE - ACTEURS	DEMANDES DU TERRITOIRE	PRECISIONS DES DEMANDES	REPONSE EcoDDS	PLANNING PREVISIONNEL
MAYOTTE SIDEVAM 976	<ul style="list-style-type: none"> Pas de déchetterie fixe a date Lancement d'un Appel d'Offres avec un opérateur de collecte, tri, regroupement et export de DDS & ODP Mise en place du dispositif REKUPO en partenariat avec les principaux distributeurs locaux de DDS 	<ul style="list-style-type: none"> La première déchetterie fixe de l'île doit être mise en place en 2024. 	<p>A l'heure actuelle, EcoDDS ne compte pas de déchetterie adhérente ni de point de collecte REKUPO déployé sur Mayotte;</p> <p>EcoDDS en qualité d'employeur se doit d'assurer la sécurité de ses salariés et prestataires. En mai 2023, selon les chiffres du gouvernement et malgré les efforts déployés, le département de Mayotte connaissait encore 16% d'homicides en plus en 2022 et 30% de hausse des vols avec violence.</p> <p>Dans ce cadre et dans la perspective de déployer les dispositifs de collecte, un échange préalable est nécessaire avec les acteurs locaux pour sécuriser le déploiement et l'accompagnement de la filière et obtenir l'assurance que des pré requis sont bien présents</p> <p>Cependant et dans un souci de préparer au mieux le déploiement de la filière dès que les conditions seront réunies :</p> <ul style="list-style-type: none"> EcoDDS a pris contact avec l'opérateur Star Mayotte (SUEZ) dans le but de lancer une prestation. EcoDDS va prendre contact avec les enseignes de bricolage sur place qui présentent la surface de vente minimale définie par la loi AGECE 	<p>Dès septembre 2023</p> <p>Juillet 2023</p> <p>Septembre 2023</p>

Annexes

COMMUNICATION
RENCONTRES
FORMATIONS

EcoDDS est membre de la plateforme inter filières REP depuis 2017

Les actions de cette plateforme s'articulent autour de 7 thématiques pour lesquelles tout ou partie des éco organismes sont concernés.

ACTION N°7 : Lutte contre les non-contributeurs

ACTION N°1 – Créer un climat propice au déploiement local des filières REP

ACTION N°2 – Favoriser le réemploi et la réutilisation

ACTION N°6 : - Mettre en œuvre une communication inter filières auprès de la population Outre Mer

ACTION N°3 – Favoriser le développement de solutions locales de valorisation, y compris énergétique

ACTION N°5 : - Favoriser le déploiement de points d'apports volontaires multi-filières, ainsi que l'offre d'enlèvement multi-flux dans les territoires

ACTION N°4 – Accompagner le développement des transports inter-DROM-COM



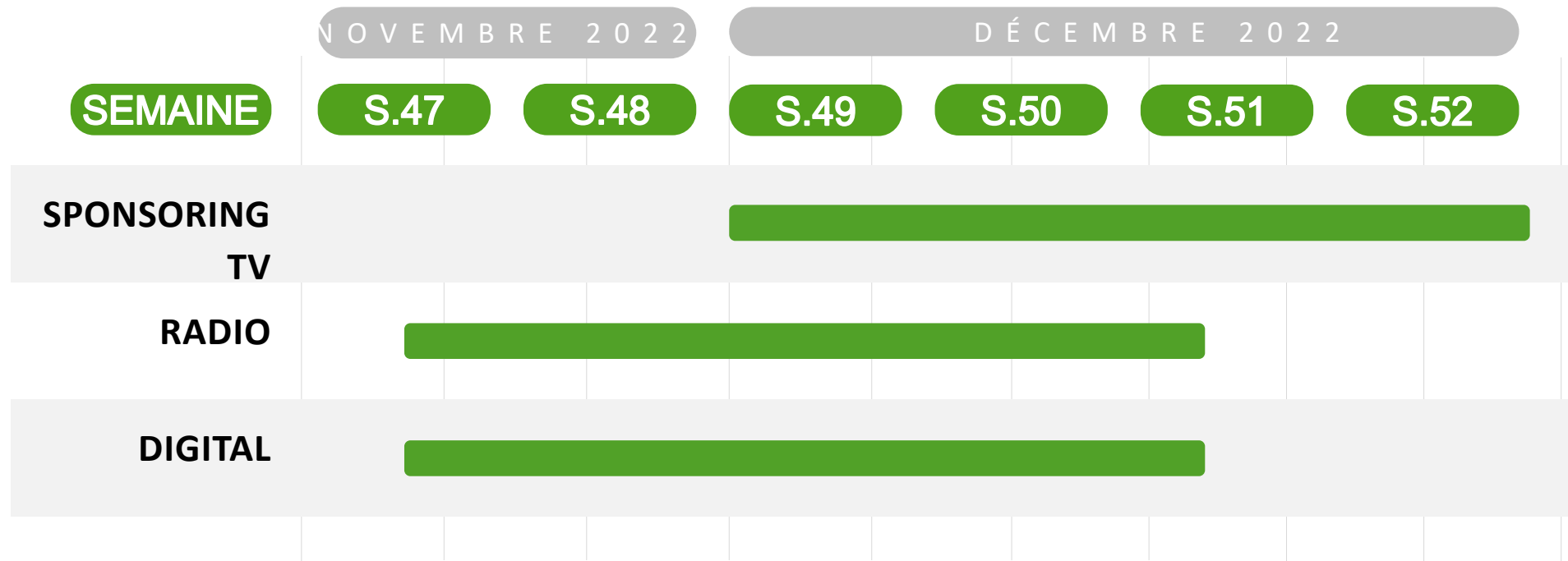
EcoDDS met à disposition de tout public, un outil de géolocalisation **des dispositifs de collecte** accessible par le biais du site www.ecodds.com ...

EXEMPLES DROM COM



... et met en place des actions de sensibilisation multicanales à l'attention de la population et des professionnels ...

REX La Réunion 2022 : une prise de parole multi-leviers à la Réunion (1/2)



Communication multicanale pour informer sur REKUPO
(sponsoring TV, Radio, digital)

Détail sur la campagne de communication de grande ampleur menée en 2022 à La Réunion sur REKUPO

REX La Réunion 2022 : une prise de parole multi-leviers à la Réunion (2/2)

Sponsoring TV

- Météo du soir après le JT (du lundi au dimanche à 19h40)
 - Diffusion d'1 BB de 10s avant et après chaque diffusion
- Emission LOCA'TERRE (le dimanche à 16h30 e rediffusion le jeudi à 23h30)
 - Diffusion d'1 BB de 12s avant et après chaque diffusion + 1 BB de 6s sur 10 bandes d'annonces par semaine

Dispositif digital afin d'augmenter le trafic vers les dispositifs REKUPO

- en pré-roll + inboard sur météo France réunion

Spots radio

- Une prise de parole conséquente sur les ondes des principales stations réunionnaises
- 1 392 spots radio diffusés sur 8 stations radio
- **13,8 millions de contacts** potentiels toutes radios confondues

réunion ● 1



Actions de communication Martinique & Réunion

2023

- **Le sponsoring TV en Martinique :**
 - Diffusion du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023
 - Sur Martinique 1^{ère}
 - Un billboard de 6s avant et après chaque diffusion de la météo du matin, midi et du soir, 7j/7
 - Un appui digital à ce sponsoring (pré-roll, billboard, inboard)

martinique ● **1**

Le message diffusé :

« Retrouvez la météo avec EcoDDS, éco-organisme en charge de la collecte des déchets chimiques pour protéger votre île ! »



- **La radio en Martinique :**

- Diffusion du 27 novembre au 24 décembre 2023
- Sur 3 radios locales : Martinique 1^{ère}, Puissance Martinique (*RCI Martinique, NRJ Antilles, Bel Radio*) & Trace Martinique
- 1236 spots de 30s répartis sur les 3 radios



- **Le digital en Martinique :**
 - Diffusion du 1^{er} novembre au 24 décembre 2023
 - Via Interstitiel, pavé, bannières et redirection Landing Page
 - La landing page montrera les points de collecte présents en Martinique
 - Message générique sur le geste de tri

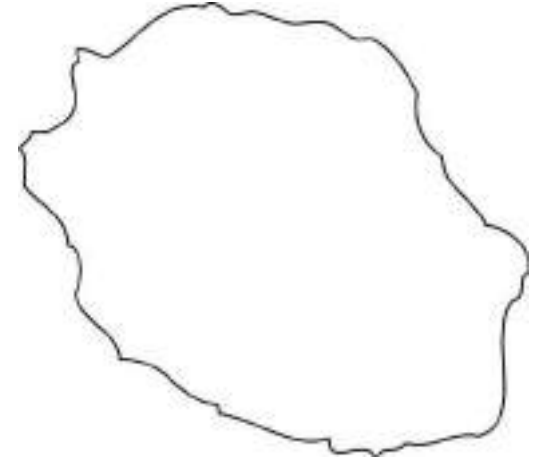


Le message diffusé :

« Pour les déchets chimiques, faites le bon geste pour notre île.
Direction le point de collecte le plus proche ! »

- **Le digital à la Réunion :**

- Diffusion du 1^{er} novembre au 24 décembre 2023
- Via bannières IAB et native ads
- Campagne ciblée sur les entreprises de travaux de finition et les entreprises d'application de sols coulés (*ciblage par codes NAF*)



Le message diffusé :

« Confiez-nous vos déchets peintures, enduits, résines et lasures.
Service gratuit et pratique, installé dans votre dépôt.
En plus, c'est bon pour notre île !
Cliquez ici pour en savoir plus »

EcoDDS met à disposition avant déploiement, des outils de communication à destination des points de vente

Un kit* est livré avec 1 stop-trottoir accompagné d'affiches mettant en avant le dispositif



2 affiches « ICI » sont déjà insérées au recto et au verso du stop-trottoir



3 autres affiches (une autre au format A1 insérée sur l'une des faces du stop-trottoir, une au format A2 et une au format A4) peuvent servir d'affichage dans le point de vente (vitrine, sas d'entrée, espace café).



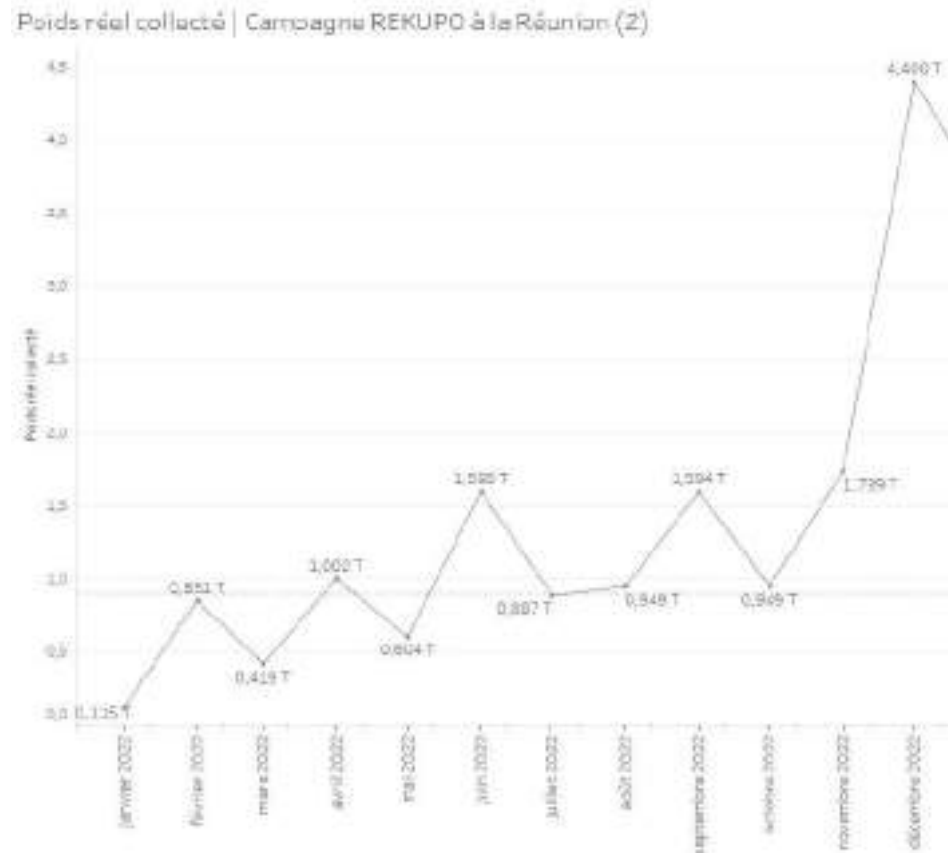
2 paquets de 50 flyers pour informer la clientèle que votre point de vente est équipé d'un dispositif gratuit de collecte des déchets.



* Pour les DROM COM, actuellement le kit comprend exclusivement les affiches et flyers

L'impact de la campagne de communication sur les collectes a été notable et quantifiable

REX La Réunion 2022 : sur les deux derniers mois de l'année, 6.139 T ont été collectées soit 40.6% du tonnage de l'année 2022 à La Réunion soit 15,11 T.



Le pic de collecte en décembre 2022 est concomitant à deux actions EcoDDS :

- La campagne de communication REKUPO

MAIS AUSSI

- Le déplacement des équipes EcoDDS pour accompagner les acteurs locaux sur la filière : opérateurs, facilitateurs locaux, collectivités et points de vente

REX La Réunion : focus détaillé sur les Rekupe

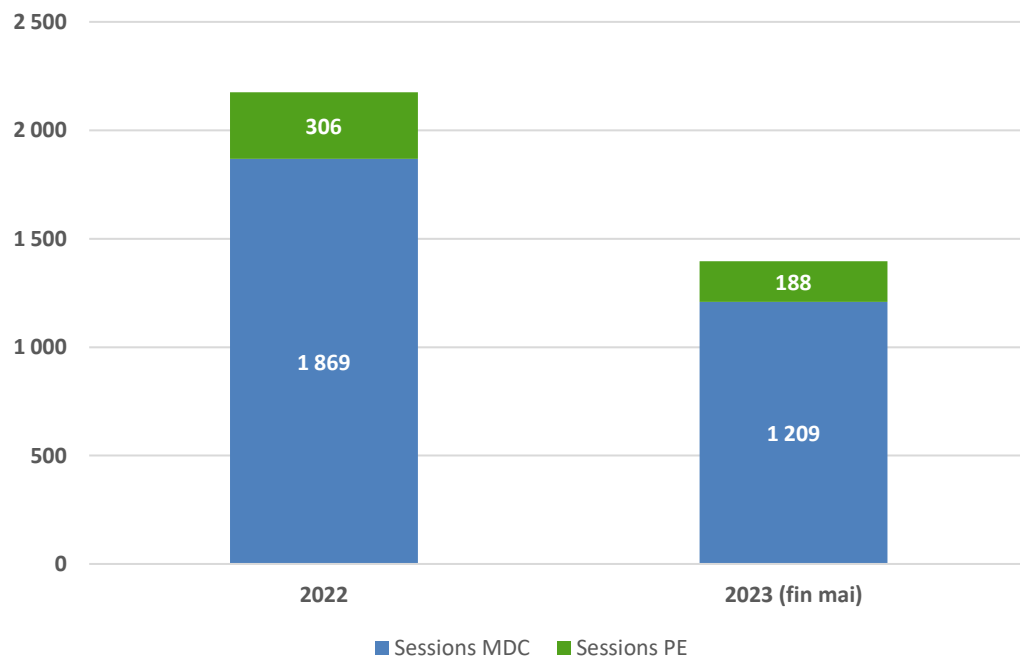


Tonnages 2022 par gestionnaire et par flux

Somme de Somme de Poids réel collecté (SUM) en Tonnes	Étiquettes de colonnes		
Étiquettes de lignes	01 - Pâteux et solides inflammables (Pâteux)	10-Peinture Acrylique	Total général
ARTIPRO BRAS-PANON BAC	0,065	0,686	0,751
ARTIPRO LE PORT BAC	0,868	3,6	4,468
ARTIPRO SAINT DENIS BAC	0,235	0,818	1,053
ARTIPRO SAINT PIERRE BAC	0,023	0,267	0,29
COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER (PPG) LE PORT BAC	0,143	1,815	1,958
COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER (PPG) SAINT ANDRE BAC		0,299	0,299
COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER (PPG) SAINT LEU BAC	0,066	0,742	0,808
COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER (PPG) SAINT PIERRE BAC	0,217	1,433	1,65
COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER (PPG) SAINTE CLOTHILDE BAC	0,225	2,751	2,976
SOPECO LE PORT	0,045	0,153	0,198
ZOLPAN SAINT PAUL BAC		0,27	0,27
ZOLPAN SAINT PIERRE BAC		0,164	0,164
ZOLPAN SAINTE CLOTHILDE BAC	0,047	0,175	0,222
Total général	1,934	13,173	15,107

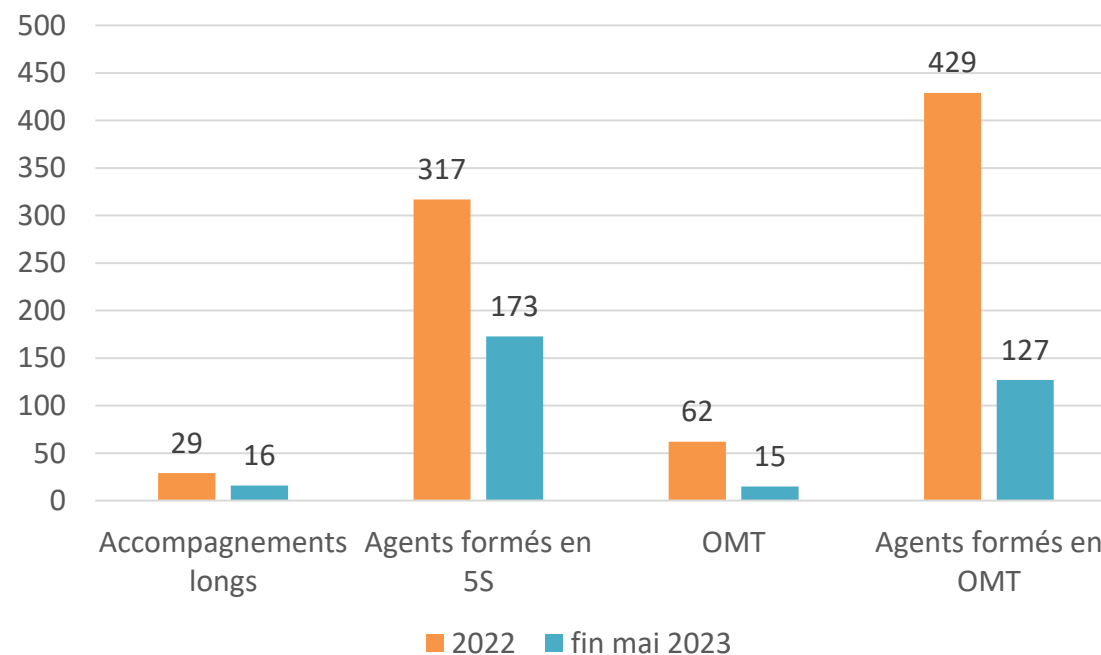
La formation en quelques chiffres focus 2022 – fin mai 2023 (Métropole et DROM COM)

Sessions IFD – prestataire EcoDDS - Agents formés



MDC : Maîtrise des Consignes
PE : Perfectionnement/Encadrement

Accompagnements menés par l'équipe Régionale EcoDDS



Sessions en 2022 tous formats : 91
Nombre de personnes formées 2022 : 746

Sessions en 2023 tous formats : 31
Nombre agents formés 2023 : 300

En 2022, EcoDDS a privilégié deux DROM COM, la Guyane et La Réunion, pour des rencontres multi acteurs et des formations

REX Guyane : visites et accompagnements spécifiques EcoDDS

- **En septembre 2022**, des rencontres se sont tenues avec les différents acteurs opérateurs concernés par la filière lors du déplacement des coordinateurs EcoDDS :
 - Visite Opérateur PENA IPES à Kourou : opérateur initial avant changement en 2023
 - Visite opérateur SARP Caraïbes (Ecocentre Guyane) à Kourou : nouvel opérateur 2023
 - Visite opérateur SGVD (Société Guyanaise de Valorisation des déchets) à Macouria Tonate
- **Formation collectivités** : ce déplacement a permis la formation sur le terrain des acteurs concernés par le tri

Collectivités	Date de formation	Nbre de personnes formées
CA du Centre Littoral	Septembre 2022 <ul style="list-style-type: none"> • DT Remire Montjoly • DT Cayenne 	13
CC des Savanes	<ul style="list-style-type: none"> • DT d'Iracoubo 	5

REX La Réunion : accompagnements spécifiques EcoDDS et échanges concertés

- **En octobre 2022**, des rencontres se sont tenues avec différentes collectivités et le facilitateur local lors du déplacement des coordinateurs régionaux EcoDDS:
 - Visite collectivité CASUD (environ 135 000 habitants) : Rencontre avec Pierre LEBRETON (DGAST) et Marie DESFOSSEZ (cheffe de projet)
 - Ils vont étudier la possibilité de mettre en place la filière sur leurs 4 déchetteries lorsque le souci d'évacuation des déchets dangereux sera résolu à la Réunion.
 - A suivre pour un potentiel conventionnement.
 - Présentation de la filière DDS générale et Outillages du peintre
 - Communication prévue via les réseaux CASUD pour rediriger les apports vers les dispositifs REKUPO.
 - Visite collectivité TCO (environ 200 000 habitants) : Rencontre avec Mme Auvin.
 - Tous les apports de peinture sont redirigés vers les dispositifs REKUPO.
 - Le point de blocage sur leurs déchetteries est le manque de place pour accueillir la filière.
 - Une nouvelle déchetterie devrait voir le jour dans les prochaines années qui sera dimensionnée pour accueillir la filière. Mme Auvin va étudier également s'il est possible de mettre en place la filière sur certaines de ses déchetteries.
 - Présentation d'Outillages du peintre
 - Rencontre avec l'imprimeur réunionnais ICP Roto pour l'élaboration des supports de communication dédiés aux dispositifs REKUPO et engagement de partenariat dès 2023.

En matière de communication – formations - rencontres, actions prévisionnelles basées sur les retours de la consultation (1/2)

LA REUNION

TERRITOIRE - ACTEURS	DEMANDES DU TERRITOIRE	PRECISION DES DEMANDES	REPONSE EcoDDS	PLANNING PREVISIONNEL
CIREST	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à mener des actions de communication pour porter REKUPO 		<p>Dans l'attente de la décision des collectivités de mettre en place la filière DDS, EcoDDS va:</p> <ul style="list-style-type: none"> réitérer la promotion des dispositifs Rekupo par le biais d'actions de communication ciblées et multicanales rappeler que le site www.ecodds.com est l'outil clé de géolocalisation de tous les dispositifs de collecte car la courte durée des spots radio ne permet pas de donner plus de précisions sur les 15 REKUPO situés à La Réunion 	2024
TCO	<ul style="list-style-type: none"> Apporter plus de précisions pour les habitants sur l'identification des points de collecte complémentaires REKUPO lors des campagnes de communication 			
ILEVA	<ul style="list-style-type: none"> La communication est à poursuivre et à renforcer Des rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés à La Réunion 	<p>Avec un focus sur la « santé environnementale des administrés » en plus des impacts sur l'environnement</p>	<p>EcoDDS se propose d'échanger avec la collectivité sur la précision des messages attendus quant à « la santé environnementale des administrés » en plus des impacts sur l'environnement</p> <p>Comme en 2022, EcoDDS interviendra dans le cadre d'accompagnements spécifiques (visites, formations...) auprès des collectivités locales et de rencontres avec acteurs concernés</p>	<p>S2 2023</p> <p>2024</p>

En matière de communication, actions prévisionnelles basées sur les retours de la consultation (2/2)

MAYOTTE

TERRITOIRE - ACTEURS	DEMANDES DU TERRITOIRE	PRECISIONS DES DEMANDES	REPONSE EcoDDS	PLANNING PREVISIONNEL
MAYOTTE SIDEVAM 976	Mise en place de collectes événementielles ou rattachement aux dispositifs de déchetteries mobiles déployées par le SIDEVAM dans les 4 intercommunalités de l'île		<p>EcoDDS en qualité d'employeur se doit d'assurer la sécurité de ses salariés et prestataires. En mai 2023, selon les chiffres du gouvernement et malgré les efforts déployés, le département de Mayotte connaissait encore 16% d'homicides en plus en 2022 et 30% de hausse des vols avec violence</p> <p>Dans ce cadre et dans la perspective de déployer les dispositifs de collecte, les pré requis sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accord de l'opérateur identifié Star Mayotte (SUEZ) - un échange préalable est nécessaire avec les acteurs locaux pour sécuriser le déploiement et l'accompagnement de la filière et obtenir l'assurance que des pré requis sont bien présents 	Dès 2024

Actions complémentaires EcoDDS

TERRITOIRE - ACTEURS	REPONSE EcoDDS	PLANNING PREVISIONNEL
<p>POUR TOUS LES TERRITOIRES</p> <p>EMPLOYABILITE</p>	<p>EcoDDS poursuit une démarche d'identifications d'acteurs locaux pour devenir partenaires des filières DDS et ODP dans le cadre de l'élaboration</p> <p>Dans un premier temps, de supports de communication Rekuo par exemple.</p> <p>À La Réunion, EcoDDS contractualise déjà depuis 2022 avec l'imprimerie ICPS, des affiches étant déjà parties en impression localement pour être livrées aux points de collecte ayant installé un dispositif REKUPO</p> <p>À la Martinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une liste de prestataires a été communiquée par le facilitateur local Entreprise et Environnement. - EcoDDS est désormais en contact avec Berger Bellepage Imprimerie, Socasi et Colorsprint ; ces deux dernières étant revenues vers EcoDDS en se déclarant intéressées pour fournir tout ou partie des éléments. Des vérifications doivent encore être faites pour s'assurer de savoir si les prestations peuvent bien être fournies en local et non importées. <p>Dans un second temps, les prestataires identifiés seront sollicités pour la mise à jour des outils de communication opérationnelle collectivités en déchetteries</p>	<p>2023 – 2024 – 2025</p> <p>Depuis 2022</p> <p>Depuis 30/06/2023</p> <p>2024</p>
<p>GUADELOUPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EcoDDS organise un déplacement pour rencontrer tous les acteurs partenaires des filières et assurer des accompagnements sur les 2 filières en s'engageant à en informer Madame Diochot. • Ce déplacement pourra être corrélé avec des rencontres avec les acteurs locaux de gouvernance des territoires. • Les premières prises de contacts avec les collectivités ont été prise en juin 2023 	<p>Septembre/octobre 2023</p>
<p>SAINT MARTIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EcoDDS est en contact avec la collectivité pour étudier une adhésion à la filière DDS 	<p>EN COURS</p>